

CONDITIONS DE BANQUE

Juillet 2026

01 *Marché des
Particuliers*

02 *Marché des
PME*

03 *Marché des
Corporates*



BICICI
La banque en toute confiance

JUILLET 2026

***TARIFS DES PRODUITS
ET SERVICES OFFERTS À LA CLIENTÈLE
DES PARTICULIERS***



BICICI
La banque en toute confiance

EXTRAIT DES PRINCIPALES CONDITIONS APPLICABLES PAR LA BANQUE INTERNATIONALE POUR LE COMMERCE ET L’INDUSTRIE DE LA CÔTE D’IVOIRE

Les tarifs affichés sont conformes à l'instruction N°004-05-2015 relative au canevas de présentation harmonisée des tarifs des produits et services bancaires offerts par les établissements de crédit à leur clientèle Les tarifs affichés sont Hors Taxe et en FCFA



JUILLET 2026

TAUX DE RÉFÉRENCE

Les conditions débitrices applicables aux concours par caisse, par escompte ou mobilisation de papier, ainsi qu’aux opérations de portefeuilles, que ces concours ou opérations soient à court, moyen ou long terme, sont fixées librement entre les parties, sous réserve des dispositions légales relatives au taux d’usure. Conformément à ces dispositions, le taux effectif global du crédit, notamment les frais, les commissions et rémunérations de toute nature compris, ne peut excéder le taux d’usure. Toutefois, les crédits à moyen et long terme, consentis avant le 1er octobre 1993, continuent à être assujettis à leurs conditions contractuelles d’origine, à moins d’une révision librement convenue entre les parties.

Toute référence au taux d’escompte dans la fixation des conditions débitrices à la clientèle est supprimée. La banque fixe librement le taux de référence applicable aux opérations de sa clientèle.

TAUX DE BASE BANCAIRE EN ABRÉGÉ « T.B.B. » : 11% depuis le 1er mai 2003
TAUX D’USURE : 14% à partir du 1er juin 2026

Les conditions débitrices ne peuvent être majorées que des impôts et des taxes payés à l’occasion de la conclusion des contrats de prêt. Pour l’application de ce barème, il convient d’entendre par crédit à court terme les concours bancaires dont la durée n’excède pas 2 ans ; par crédit à moyen terme ceux dont la durée est supérieure à 2 ans, mais n’excède pas 7 ans et par crédit à long terme, les crédits d’une durée supérieure à 7 ans.

TARIFS DES PRODUITS ET SERVICES OFFERTS À LA CLIENTÈLE DES PARTICULIERS

I. CONDITIONS GÉNÉRALES DU COMPTE			
1.1.	Conditions d'ouverture de compte		
1.1.1.	Ouverture de compte (avec remise de la convention de compte)		
1.1.1.1.	Compte chèques		Gratuit
1.1.1.2.	Compte d'épargne simple		Gratuit
1.1.1.3.	Dépôt à terme		Gratuit
1.1.1.4.	Compte d'épargne logement		Gratuit
1.1.1.5.	Plan épargne logement		Gratuit
1.1.1.6.	Compte sur livret (délivrance du livret d'épargne)		Gratuit
1.1.1.7.	Compte joint		
1.1.1.7.1.	Compte chèques		Gratuit
1.1.1.7.2.	Compte d'épargne		Gratuit
1.1.1.8.	Compte indivis		
1.1.1.8.1.	Compte chèques		Gratuit
1.1.1.8.2.	Compte d'épargne		Gratuit
1.1.1.9.	Autres types de comptes		Gratuit
1.1.1.10.	Dépôts initiaux pour les ouvertures de compte	Salariés non domiciliés	50 000 FCFA
		Salariés domiciliés	Sans dépôt
1.1.1.11.	Modification de procuration sur compte		6 000 FCFA
1.2.	Conditions de Clôture de compte		
1.2.1.	Compte chèques		Gratuit
1.2.2.	Compte d'épargne simple		Gratuit
1.2.3.	Dépôt à terme	Pénalité de déblocage avant échéance	1%
1.2.4.	Compte d'épargne logement		Gratuit
1.2.5.	Plan épargne logement		Gratuit
1.2.6.	Compte sur livret		Gratuit
1.2.7.	Compte-joint		
1.2.7.1.	Compte chèques		Gratuit
1.2.7.2.	Compte d'épargne		Gratuit
1.2.8.	Compte indivis		
1.2.8.1.	Compte chèques		Gratuit
1.2.8.2.	Compte d'épargne		Gratuit
1.2.9.	Lettre de clôture juridique		10 500 FCFA
1.2.10.	Attestation de clôture de compte		50 000 FCFA
1.2.11.	Autres types d'attestation	Attestation de solde	30 000 FCFA
		Attestation non redevance / Redevance	50 000 FCFA
1.2.12.	Clôture de compte		Gratuit

II. SERVICES RATTACHÉS AU FONCTIONNEMENT DU COMPTE			
2.1.	Gestion de comptes		
2.1.1.	Agios / Arrêté de compte		
2.1.1.1	Commission de dépassement sur compte		10 000 FCFA
2.1.1.2.	Meilleur taux débiteur appliqué à la clientèle		13,50%
2.1.1.3.	Frais de tenue de compte sur livret d'épargne		Gratuit
2.1.1.4.	Commission de plus fort découvert		1/10% pour les particuliers
2.1.1.5.	Commission de mouvement au débit du compte		Pas de facturation
2.1.1.6.	Frais de tenue de compte (tarif mensuel)		5 200 FCFA
2.1.1.7.	Relevé d'Identité Bancaire (RIB)		Gratuit
2.1.1.8.	Autres types de conditions débitrices		Non applicable
2.1.1.9.	Forçage pour retrait d'espèces		2 500 FCFA + Commissions sur découvert
2.1.2.	Relevés de compte		
2.1.2.1.	Mensuel		Gratuit
2.1.2.2.	A la demande (Mois en cours)	Extrait de compte de - de 6 mois	1 600 FCFA / Page
		Extrait de compte de + de 6 mois	2 000 FCFA / Page
2.1.2.3.	Pièce comptable (chèque, virement etc.) / autre période (tarif par pièce)	Document de - 2 ans	5 000 FCFA / Page
		Document de + 2 ans	5 000 FCFA / Page
2.1.3.	Relevé récapitulatif des frais annuels		Gratuit
2.1.4.	Relevé pour ambassade		15 000 FCFA
2.1.4.	Autre type de relevé de comptes		Non applicable
2.1.5.	Attestations bancaires		
2.1.5.1.	Attestation de solde		30 000 FCFA
2.1.5.2.	Lettre de recommandation		50 000 FCFA

Services rattachés au fonctionnement du compte (suite)

2.1.5.3.	Attestation de virement		20 000 FCFA
2.1.5.4.	Attestation de redevance		55 000 FCFA
2.1.5.5.	Attestation de non redevance		50 000 FCFA
2.1.5.6.	Attestation de clôture		50 000 FCFA
2.1.5.7.	Autres types d'attestations bancaires		20 000 FCFA
2.1.6.	Frais de timbre pour versement d'espèces en compte		100 FCFA
2.1.7.	Frais pour procuration		5 500 FCFA
2.1.8.	Conditions créditrices		Minimum
2.1.8.1.	Plan d'épargne et autres produits d'épargne contractuelle		
2.1.8.1.1.	Plan épargne logement	Durée de la phase épargne	3 ans avec la possibilité de proroger d'une ou deux années supplémentaires
		Dépôt initial	50 000 FCFA min
		Montant maximum des dépôts	20 000 000 FCFA
		Cotisation	240 000 FCFA min
		Montant du crédit	Montant de l'épargne X 2 dans le respect de la quotité cessible
2.1.8.1.2.	Plan épargne projet	Taux préférentiel sur le crédit	Taux standard -1 point
		Durée de la phase épargne	24 mois
		Cotisation	5 000 FCFA min
		Montant du crédit	Montant de l'épargne X 2 dans le respect de la quotité cessible
		Taux préférentiel sur le crédit	Taux standard -1 point
2.1.8.1.3.	Plan épargne retraite	Montants minimum Mensuels	15 000 FCFA
		Montants minimum Trimestriels	45 000 FCFA
		Montants maximum Mensuels	150 000 FCFA
		Montants maximum Trimestriels	450 000 FCFA
		Durée du contrat	10 ans
		Droits d'entrée	2,40% appliqué sur le montant du virement périodique et du virement exceptionnel
		Prime d'assurance	2,30%TTC du montant de la cotisation
2.1.8.2	Intérêts créditeurs pour les plans d'épargne et autres produits d'épargne contractuelle		
2.1.8.2.1.	Plan Epargne Projet (PEP)		3,75% / An
2.1.8.2.2.	Plan Epargne Logement (PEL)		5% en cas de respect du contrat sinon 3,50%
2.1.8.2.3.	Plan Epargne Retraite (PER)		5% / An
2.1.8.3.	Intérêts créditeurs pour les comptes d'épargne simple		3,50% jusqu'à 10 M FCFA de dépôts / 0% au dessus de 10 M FCFA de dépôts
2.1.8.4.	Intérêts créditeurs sur les bons de caisse et comptes à terme		
2.1.8.4.1.	Jusqu'à 10 000 000 FCFA / 1 an max		Réglementé
2.1.8.4.2.	Supérieur à 10 000 000 FCFA / 1 an max		1%
2.1.8.4.3.	Quel que soit le montant	> 1 an et < 3 ans	2%
		≥ 3 ans	3%
2.2.	Moyens de paiement		
2.2.1.	Chèques		
2.2.1.1.	Délivrance de chéquier		
2.2.1.1.1.	Chèques barrés non endossables		Gratuit + frais de vignette
2.2.1.1.2.	Chèques non barrés / Vignette		Gratuit + frais de vignette
2.2.1.1.3.	Lettre-chèques	Frais de dossier	26 000 FCFA
		Commission fixe	260 FCFA / Feuille
2.2.1.1.4.	Chèques de banque sur place	Tirage de chèque en Côte d'Ivoire	15 000 FCFA
2.2.1.1.5.	Chèques de banque UEMOA		
			15 000 FCFA
2.2.1.1.6.	Chèques de banque sur compte en devises (Minimum et Maximum)		
2.2.1.1.6.1.	Tirage de chèques sur autres places de la zone	2,25% min 6 000 FCFA + Frais FINEX 10 500 FCFA + Frais SWIFT 10 000 FCFA + Frais de dossier 10 500 FCFA + Frais de correspondant : Si montant transféré ≤ 33 000 000 FCFA, frais de correspondant = 20 000 FCFA Si montant transféré > 33 000 000 FCFA, frais de correspondant = 30 000 FCFA Pour les transferts en devises hors circuit BCEAO, nous nous réservons le droit d'appliquer un taux plus élevé selon les conditions du marché	
2.2.1.1.6.2.	Tirage de cheques hors zone franc		cf. Tirage de chèques sur autres places de la zone
2.2.1.1.6.3.	Divers - tirage de chèques	Annulation à la demande du client	15 500 FCFA
		Demande d'opposition sur chèques de banque	10 500 FCFA
2.2.1.2.	Chèques de guichet		
			cf. Rubrique chèque de banque
2.2.1.3.	Retrait d'espèces avec chèque de guichet		
			2 000 FCFA / Opération
2.2.1.4.	Certification de chèque		
			15 500 FCFA
2.2.1.5.	Frais pour annulation de chèque de banque		
			13 000 FCFA
2.2.1.6.	Opposition sur chèque		
			20 000 FCFA
2.2.1.7.	Opposition sur chéquier		
			50 000 FCFA
2.2.1.8.	Renouvellement d'opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur		
			cf. Opposition sur chèque
2.2.1.9.	Frais de destruction de chéquier		
			15 500 FCFA

TARIFS DES PRODUITS ET SERVICES OFFERTS À LA CLIENTÈLE DES PARTICULIERS

Services rattachés au fonctionnement du compte (suite 2)

2.2.1.10.	Frais de rejet impayé suite à l'absence ou l'insuffisance de provisions	Bénéficiaire BICICI	20 000 FCFA
		Emetteur Chèque BICICI sans provision pour chaque présentation	52 000 FCFA
		Frais de dossier d'avertissement	21 000 FCFA
		Frais de dossier d'injonction	18 500 FCFA
2.2.1.11.	Forfait chèque impayé < à Montant X FCFA (montant à préciser)		cf. Frais de rejets impayé suite à l'absence ou l'insuffisance de provisione
2.2.1.12.	Expédition de chéquier à domicile (sous pli simple)		(Réel + 2 500 FCFA)
2.2.1.13.	Expédition de chéquier à domicile (sous pli recommandé)		(Réel + 2 500 FCFA)
2.2.1.14.	Autres types de chèques		Aucun
2.2.1.15.	Encaissement de chèques		
2.2.1.15.1.	Encaissement de chèques zone UEMOA		Gratuit
2.2.1.15.2.	Encaissement de chèques hors UEMOA		Gratuit
2.2.1.15.3.	Paiement de chèque au porteur au guichet		Gratuit
2.2.1.15.4.	Paiement de chèque au porteur à la compensation		Gratuit
2.2.1.15.5.	Frais de traitement de chèque au porteur		À la décharge de l'émetteur
2.2.1.16	Fiscalité applicable aux chèques de banque	Conformément à la législation fiscale en vigueur, les chèques émis par la Banque pour le compte du client en règlement d'opérations commerciales comportant un délai de paiement peuvent être soumis à un droit de timbre proportionnel de 1% du montant, à la charge du client.	
2.2.2.	Cartes bancaires		
2.2.2.1.	Renouvellement/Cotisation annuelle		cf. Frais annuels sur les cartes bancaires
2.2.2.1.1.	Carte privative		Toutes les cartes BICICI sont VISA
2.2.2.1.2.	Carte interbancaire (nationale ou UEMOA)		Toutes les cartes BICICI sont VISA
2.2.2.1.3.	Frais de gestion mensuels		La facturation des cartes est annuelle
2.2.2.1.4.	Frais annuels sur les cartes bancaires	Carte Epargne	7 000 FCFA
		Cartes Visa Electron ou Carte Classic Verte	15 000 FCFA
		Carte Visa Classic	30 500 FCFA
		Carte Visa Premier ou Carte Visa Gold	77 300 FCFA (1 ^{ère} carte), 50 000 FCFA (2 ^{nde} carte)
		Carte Platinum	150 000 FCFA (1 ^{ère} carte) 75 000 FCFA (2 ^{nde} carte)
2.2.2.1.5.	Carte interbancaire internationale (avec VISA, MASTERCARD, etc.)		cf. Frais annuels sur les cartes bancaires
2.2.2.1.6.	Mise à disposition de la carte en dehors de l'agence		25 000 FCFA
2.2.2.1.7.	Carte prépayée		
2.2.2.1.7.1.	Carte salaire (commercialisée à l'attention des entreprises pour le compte de leurs employés non bancarisés)		10 000 FCFA / An
2.2.2.1.7.2.	Carte FLEXICARD	Prix de la carte	6 364 FCFA
		Frais de gestion mensuels	454 FCFA
		Changement de code PIN	Gratuit
		Commission sur chaque rechargement effectué	1,5% du montant avec un minimum de 454 FCFA (caisse)
		Commission sur retrait GAB de la banque du client	Gratuit
		Commission sur retrait GAB GIM UEMOA	454 FCFA
		Commission de retrait sur GAB hors UEMOA	2% du montant avec un minimum de 182 FCFA
		Echec retrait pour solde insuffisant	227 FCFA
		Commission sur paiement via TPE en Côte d'Ivoire	Gratuit
		Commission sur paiement via TPE dans l'UEMOA	Gratuit
		Commission sur paiement via TPE hors UEMOA	2% du montant avec un minimum de 182 FCFA
		Commission sur achat sur Internet en Côte d'Ivoire	Gratuit
		Commission sur achat sur Internet dans l'UEMOA	2% du montant avec un minimum de 182 FCFA
Commission sur achat sur Internet hors UEMOA	2% du montant avec un minimum de 182 FCFA		
2.2.2.1.7.3.	Chargement de la carte	Virement de compte à compte via MY BICICI	Gratuit
		Virement entre tiers BICICI via MY BICICI	Gratuit
		Virement unitaire via MY BICICI	350 FCFA
2.2.2.2.	Achat Terminal de Paiement Electronique		
2.2.2.2.1.	Achat Terminal de Paiement Electronique (TPE) en Côte d'Ivoire		Gratuit
2.2.2.2.2.	Achat Terminal de Paiement Electronique (TPE) et internet hors UEMOA		4,50% par transaction
2.2.2.3.	Autorisation refusée sur les Guichets / Distributeurs Automatiques de banque (GAB) et les Terminaux de Paiements Electroniques (TPE)		Gratuit
2.2.2.4.	Provision insuffisante sur les Guichets / Distributeurs Automatiques de banque (GAB) et les Terminaux de Paiements Electroniques (TPE)		Gratuit
2.2.2.5.	Remplacement de la carte	Carte épargne	7 000 FCFA
		Carte Visa Electron ou Carte Visa Classic Verte	15 000 FCFA
		Carte Visa Classic Bleue	30 500 FCFA
		Carte Visa Premier ou Carte Visa Gold	77 300 FCFA
		Carte Visa Platinum	150 000 FCFA
2.2.2.6.	Relevé de compte en ligne	MY BICICI	Gratuit
2.2.2.7.	Assistance clientèle par un opérateur banque X		Offre non existante dans la gamme de produits BICICI
2.2.2.8.	Délivrance de carte additionnelle (à décliner par type)		Rabais 50% (soit prix carte /2)
2.2.2.9.	Confection d'un code en urgence		10 000 FCFA
2.2.2.10.	Confection d'une CB en urgence	À l'initiative du client	25 000 FCFA pour Carte Visa Classic Verte & Bleue
			50 000 FCFA pour Carte Visa Platinum & Gold

Services rattachés au fonctionnement du compte (suite 3)

2.2.2.11.	Frais de reconfecion de carte (sauf défectuosité)	cf. Frais annuels sur les cartes bancaires
2.2.2.12.	Frais de réédition de code	
2.2.2.12.1.	Réédition du code confidentiel	10 500 FCFA
2.2.2.12.2.	Pin change	3 500 FCFA
2.2.2.12.3.	Changement du code Pin change en cas d'oubli	4 500 FCFA
2.2.2.13.	Demande d'autorisation pour dépassement de plafond	40 000 FCFA
2.2.2.14.	Opposition carte	10 500 FCFA
2.2.2.14.1.	Par le client : perte ou vol	
2.2.2.14.2.	Par la banque : Usage abusif (Particulier)	10 500 FCFA
2.2.2.15.	Frais de non restitution de carte en opposition / Usage abusif	Service non facturé
2.2.2.16.	Modification de contrat (Carte, Plafond, ...)	Gratuit
2.2.2.17.	Expédition à domicile : frais d'envoi minimum	Réel + 10 500 FCFA
2.2.2.18.	Ouverture de dossier de fraude	10 500 FCFA
2.2.2.19.	Frais de gestion des cartes (à décliner par type de carte)	cf. Frais annuels sur les cartes bancaires
2.2.2.20.	Prestations Services monétiques (Consultation/Édition de solde; Consultation / Édition de solde d'historique)	
2.2.2.20.1.	Retrait d'espèces dans les Distributeurs Automatiques de Billets (DAB / GAB)	
2.2.2.20.1.1.	Distributeurs Automatiques de Billets (DAB / GAB) de la BICICI	Gratuit
2.2.2.20.1.2.	Distributeurs Automatiques de Billets (DAB / GAB) dans les banques confrères de la zone UEMOA (GIM UEMOA)	454 FCFA
2.2.2.20.1.3.	Distributeurs Automatiques de Billets (DAB / GAB) Hors zone UEMOA	4,50% / Transaction
2.2.2.20.1.4.	Facturation par retrait carte étrangère sur GAB BICICI	3 182 FCFA
2.2.2.20.1.5.	Rejet retrait GAB pour cause d'insuffisance de provision	500 FCFA
2.2.2.20.2.	Services accessibles via les Guichets Automatiques de Banques / Distributeurs Automatiques de Billets	
2.2.2.20.2.1.	Consultation/ Édition de solde dans la BICICI	Gratuit
2.2.2.20.2.2.	Consultation/ Édition de solde dans les autres banques locales et UEMOA	Gratuit
2.2.2.20.2.3.	Consultation/édition d'historique de solde	Gratuit
2.2.2.20.2.4.	Mini relevé	Gratuit
2.2.2.20.3.	Frais de traitement de carte capturée au DAB	Gratuit
2.2.3	Virements et Prélèvements	
2.2.3.1.	Virements	
2.2.3.1.1.	Domiciliation de salaires	Gratuit
2.2.3.1.2.	Virement interne reçu ou émis (de compte à compte dans la même banque)	Gratuit
2.2.3.1.3.	Virement sur place vers un tiers : STAR-UEMOA ou RTGS (ou Urgent)	
2.2.3.1.3.1.	Entre comptes BICICI	Gratuit
2.2.3.1.3.2.	Vers tiers non BICICI	Support Papier : 30 000 FCFA
		MY BICICI : 10 000 FCFA
2.2.3.1.4.	Encaissement de virements nationaux, communautaires et internationaux	
2.2.3.1.5.	Mise en place de Virement Permanent local ou autre	
2.2.3.1.5.1.	Création du dossier	Gratuit
2.2.3.1.5.2.	Exécution des opérations	3 500 FCFA
2.2.3.1.6.	Modification de Virement Permanent	3 000 FCFA
2.2.3.1.7.	Mise à disposition de fonds	20 000 FCFA
2.2.3.2.	Prélèvements	
2.2.3.2.1.	Mise en place de l'autorisation de prélèvement (Création de dossier)	Gratuit
2.2.3.2.2.	Frais d'opposition sur avis de prélèvement	5 000 FCFA
2.2.3.2.3.	Paiement d'un prélèvement	cf. Frais annuels sur les cartes bancaires
2.2.3.2.4.	Frais de prélèvement impayé (sans provision)	2 500 FCFA
2.2.3.2.5.	Rejet de prélèvement à l'initiative du client	2 500 FCFA

III. SERVICES BANCAIRES

3.1.	Dates de valeurs appliquées	
3.1.1.	Virements reçus	Crédit au plus tard le premier jour ouvré suivant celui de la réception du virement
3.1.2.	Remise de chèque	Crédit au plus tard le premier jour ouvré suivant celui de l'encaissement
3.1.3.	Remise d'effets à l'escompte	Décompte du jour de la remise, crédit valeur premier jour ouvré suivant celui de la remise
3.1.4.	Virements émis, domiciliation d'effets, paiement de chèques	Débit le premier jour ouvré précédant celui du paiement ou de l'exécution de l'opération
3.1.5.	Versement et retrait d'espèce	Retrait J-1 / Versement J+1
3.1.6.	Livrets d'épargne	Crédit, le premier jour de la quinzaine, suivant le jour du versement et débit le premier jour de la quinzaine précédant le retrait
3.2.	Frais liés aux services bancaires	
3.2.1.	Dépôt d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet (hors acquittement de frais de timbre fiscal)	Gratuit
3.2.2.	Retrait d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet, à l'exception des opérations par chèques de guichet	Gratuit
3.2.3.	Emission chèque de banque en FCFA	cf. Chèque de Banque UEMOA
3.2.4.	Emission chèque de banque en autre devises(uniquement en dollars Canadien)	cf. Chèque de Banque UEMOA
3.2.5.	Avis de passage	51 500 FCFA
3.2.6.	Protêt	50 000 FCFA
3.2.7.	Frais de circularisation	62 000 FCFA
3.2.8.	Changement de signature	Gratuit
3.2.9.	Modification d'intitulé de compte	Gratuit
3.2.10.	Changement d'éléments constitutifs du dossier du client, notamment d'identification	Gratuit
3.2.12.	Changement de garde de titre	Gratuit
3.2.11.	Frais de nantissement	31 000 FCFA
3.2.12.	Frais de reclassement	103 000 FCFA

TARIFS DES PRODUITS ET SERVICES OFFERTS À LA CLIENTÈLE DES PARTICULIERS

IV. SERVICES BANQUE À DISTANCE			
4.1.	Avis de débit et de crédit par voie électronique		Gratuit
4.2.	Banque en ligne MY BICICI	Abonnement	2 636 FCFA / Mois
		Rédition du code confidentiel MY BICICI en cas d'oubli	1 000 FCFA
4.3.	Virement électronique vers un autre établissement bancaire		
4.3.1.	Virement de compte à compte via MY BICICI		Gratuit
4.3.2.	Virement entre tiers BICICI via MY BICICI		Gratuit
4.3.3.	Virement unitaire vers confrère via MY BICICI	RTGS (ou Urgent)	10 000 FCFA
		SICA (ou Compensation)	1 000 FCFA
4.4.	Banque par téléphone (accès au guide vocal)	Centre de Relations Clients	Gratuit (coût d'un appel local)
4.5.	INFOBANK (Services SMS)		2 500 FCFA / mois
4.6.	Téléchargement de fichiers WEB (demande de relevés de compte en ligne)		Gratuit

V. GESTION DES INCIDENTS DE PAIEMENT		
5.1.	Frais de déclaration d'opposition à la Banque Centrale	cf. Frais pour rejets de chèque
5.2.	Frais de mainlevée d'opposition Banque Centrale	Service non facturé
5.3.	Lettre de relance pour compte débiteur (sous pli simple)	2 000 FCFA / Lettre
5.4.	Lettre de relance pour compte débiteur (sous pli recommandé)	10 000 FCFA / Lettre
5.5.	Lettre de déclaration à la CIP	Gratuit
5.6.	Lettre d'information préalable au rejet de chèque sans provision	cf. Frais pour rejets de chèque
5.7.	Certificat de non-paiement	cf. Frais pour rejets de chèque
5.8.	Autres frais pour incidents de paiement	cf. Frais pour rejets de chèque

VI. OPERATIONS DE CHANGE			
6.1.	Change manuel / Achat et vente de billets de banque	Achat Euros	Gratuit
		Vente Euros / Commission de change	2,25%
		Achat autres devises / Commission de change	Gratuit
		Vente autres devises / Commission de change	2,25%

VII. OPÉRATIONS DE CRÉDIT			
7.1.	Crédit à la consommation		
7.1.1.	Découvert en compte convenu et formalisé		13,50%
7.1.2.	Découvert en compte convenu et non formalisé		13,50%
7.1.3.	Facilités de caisse		13,50%
7.1.4.	Autres crédits à court terme	Durée de 6 à 12 mois	8,50%
		Durée de 13 à 24 mois	11%
		Durée de 25 à 36 mois	12%
		Durée de 37 à 60 mois	13%
7.1.5.	Frais de dossier crédit consommation		2%
7.2.	Crédits à l'habitat		
7.2.1.	Moyen terme	Durée entre 61 et 180 mois	11%
7.2.2.	Long terme	Durée entre 181 et 240 mois	10%
7.2.3.	Frais de dossier crédit immobilier / Crédit immo 7		1% min 51 500 FCFA
7.2.4.	Frais d'expertise immobilière sur les travaux de construction		45 500 FCFA / Visite
7.3.	Autres opérations connexes aux opérations de crédit		
7.3.1.	Frais de mainlevée d'hypothèque		55 000 FCFA
7.3.2.	Demande d'édition de tableau d'amortissement		Gratuit
7.3.3.	Frais d'état d'engagement	Frais de réédition du tableau d'amortissement	10 500 FCFA
7.3.4.	Frais de remboursement anticipé sur crédit à la consommation		Gratuit
7.3.5.	Frais d'étude des dossiers de prêt		Gratuit
7.4.	Autres opérations de crédit		
7.4.1.	Avenant sur contrat prêt		0,25% min 35 000 FCFA
7.4.2.	Modification simple (date d'échéance, n° de compte ou périodicité)		10 000 FCFA
7.4.3.	Modification des taux avec réédition du tableau d'amortissement		25 000 FCFA
7.4.4.	Autres modifications nécessitant une rédaction d'acte		35 000 FCFA
7.4.5.	Demande d'édition de tableau d'amortissement		Gratuit
7.4.6.	Frais d'échéance impayée (selon périodicité)		Gratuit
7.4.7.	Commission d'engagement	Frais de dossier	2% pour les crédits à la consommation
7.4.8.	Modification des conditions de crédit avec avenant		0,25% du capital restant min 30 000 FCFA
7.5.	Frais et commissions d'escompte		
7.5.1.	Cautions et avals	Cautions fiscales	Caution en douane / Sur marché / Diverses : 3% min 36 000 FCFA perçue d'avance et par trimestre
		Cautions sur marche	
		Cautions diverses	
		Soumission en douane	
7.5.2.	Frais fixes de tenue de dossier		
7.5.2.1.	Cautions et soumissions générales		36 000 FCFA
7.5.2.2.	Cautions conseil du cafe cacao agrement		36 000 FCFA
7.5.2.3.	Cautions conseil du cafe cacao (Bonne execution)		36 000 FCFA
7.5.2.4.	Signature d'obligations cautionnees, par obligation (T)		41 500 FCFA
7.5.2.5.	Cautions de rapatriement		51 500 FCFA
7.5.2.6.	Cautions d'agrement (Agent immobilier - Ravitaillement maritime)		36 000 FCFA
7.5.2.7.	Cautions auprès du PAA		36 000 FCFA
7.5.2.8.	Caution d'agrement pour l'exportation du bois		36 000 FCFA

VIII. OPÉRATIONS AVEC L'ÉTRANGER			
8.1.	Chèque payable à l'étranger (Traités hors compensation régionale)		
8.1.1.	Frais d'encaissement		
8.1.2.	Frais de manipulation		1,10‰ min 17 000 FCFA
8.1.3.	Frais de port de lettre		15 500 FCFA
8.1.4.	Frais d'envoi DHL		25 000 FCFA
8.1.5.	Chèque libellé en devises : Commission de change en sus		Gratuit
8.1.6.	Frais d'impayés		26 000 FCFA
8.1.7.	Avis de sort		5 000 FCFA
8.2.	Chèques et effets Gratuits reçus de l'étranger ou de la zone UEMOA		
8.2.1.	Chèques reçus par la compensation régionale		Gratuit
8.2.2.	Frais d'encaissement		Gratuit
8.2.3.	Frais de manipulation		Gratuit
8.2.4.	Frais de Swift		Gratuit
8.2.5.	Frais de port de lettre		Gratuit
8.2.6.	Frais sur chèque en souffrance		Gratuit
8.2.7.	Frais fixes d'impayés		
8.2.7.1.	Retour de chèque (par chèque)		12 000 FCFA
8.2.7.2.	Chèque sans provision, pour chaque présentation		51 500 FCFA
8.3.	Chèques et effets Gratuits reçus de l'étranger ou de la zone UEMOA	Frais de dossier	<i>cf. Chèques de banque sur compte en devises</i>
8.4.	Transferts		
8.4.1.	Transferts zone UEMOA : RTGS (ou Urgent)	Commission de transfert (à l'émission)	Support Papier : 30 000 FCFA MY BICICI : 10 000 FCFA
8.4.2.	Transferts hors zone UEMOA		
8.4.2.1.	Virement hors UEMOA (Transfert autres devises que l'Euro avec change)		
8.4.2.1.1.	Commission de transfert	2,25% min 6 000 FCFA + Frais FINEX 10 500 FCFA + Frais SWIFT 10 000 FCFA + Frais de dossier 10 500 FCFA + Frais de correspondant : Si montant transféré ≤ 33 000 000 FCFA, frais de correspondant = 20 000 FCFA Si montant transféré > 33 000 000 FCFA, frais de correspondant = 30 000 FCFA Pour les transferts en devises hors circuit BCEAO, nous nous réservons le droit d'appliquer un taux plus élevé selon les conditions du marché	
8.4.2.1.2.	Taxe de transfert BCEAO		0,6% min 100 FCFA
8.4.2.1.3.	Commission de change		0,10 % min 3 000 FCFA
8.4.2.2.	Virement hors UEMOA (Transferts en EURO)		
8.4.2.2.1.	Commission de transfert	2,25% min 6 000 FCFA + Frais FINEX 10 500 FCFA + Frais SWIFT 10 000 FCFA + Frais de dossier 10 500 FCFA + Frais de correspondant : Si montant transféré ≤ 33 000 000 FCFA, frais de correspondant = 20 000 FCFA Si montant transféré > 33 000 000 FCFA, frais de correspondant = 30 000 FCFA Pour les transferts en devises hors circuit BCEAO, nous nous réservons le droit d'appliquer un taux plus élevé selon les conditions du marché	
8.4.2.2.2.	Taxe de transfert BCEAO		0,60% min 100 FCFA
8.5.	Domiciliation recettes d'exportation	Commission de domiciliation perçue à l'ouverture du dossier	6 500 FCFA
		Commission de Relance	7 500 FCFA
8.6.	Domiciliation recettes d'importation	Commission de domiciliation perçue à l'ouverture du dossier	6 500 FCFA
		Commission de Relance	7 500 FCFA

IX. AUTRES SERVICES			
9.1.	Location de coffre-fort	Modèle A petit compartiment	150 000 FCFA
		Modèle B moyen compartiment	250 000 FCFA
		Modèle C grand compartiment	300 000 FCFA
		Modèle D très grand compartiment	500 000 FCFA
		Modèle E hors gabarit	1 000 000 FCFA
		Montant forfaitaire (caution)	500 000 FCFA
		Frais d'effraction de coffre et remise en l'état	Frais au réel + 50 000 FCFA
9.2.	Frais de reproduction de clé		Frais au réel + 75 000 FCFA
9.3.	Demande de renseignements sur client		Gratuit
9.4.	Demande de renseignements financiers		Gratuit
9.5.	Demande de renseignements comptables (Commissaires aux comptes)		51 500 FCFA
9.6.	Abonnement mensuel au site internet		Service non facturé
9.7.	Successions		
9.7.1.	Frais d'ouverture de dossier de succession		
9.7.1.1.	Frais de dossier jusqu'à 200 000 FCFA		26 000 FCFA
9.7.1.2.	Frais de dossier au delà de 200 000 FCFA		41 500 FCFA
9.7.2.	Frais d'ouverture de dossier de succession (au règlement selon l'actif)		
9.7.2.1.	Commission sur chaque règlement		2,50% min 31 000 FCFA
9.7.2.2.	Pour tout dossier > à 1 million de FCFA, outre les frais et commissions de la Banque, la constitution d'un notaire à la charge des ayant-droits est obligatoire pour le règlement de la succession	Commission complémentaire de règlement à partir de la 2 ^{ème} année	41 500 FCFA / Année supplémentaire
9.7.2.3.	Frais annuels de tenue de compte		Service non facturé
9.8.	Frais annuels sur compte inactif (Créances arriérées)		3 000 FCFA / An
9.9.	Frais relatif saisie-arrêt/ Avis à tiers détenteur ou opposition administrative	Avis à tiers détenteur	103 000 FCFA
		Pour les comptes au contentieux	Gratuit
9.10.	Retrait copie d'ATD		25 000 FCFA / Année d'antériorité
9.11.	Recherche sur saisie attribution ou conservatoire de créance		21 000 FCFA / Année d'ancienneté
9.12.	Frais de saisie attribution / Conservatoire de créances		103 000 FCFA
9.13.	Traitement des réquisitions judiciaires, des déclarations de gel, de mise en séquestre et traitement de leurs mainlevées		51 500 FCFA
9.14.	Attestation d'avoirs	Attestation Bancaire	17 000 FCFA
9.15.	Décision de justice ordonnant un compulsoire		51 000 FCFA
9.16.	Reconstitution d'extrait de compte		<i>cf. Relevés de compte</i>
9.17.	Autres types de services		
9.17.1.	Paiements de lettres de crédit		Gratuit
9.17.2.	Recette	Remise de chèques à l'encaissement payable à l'étranger	Avis de sort 5 000 FCFA



BICICI

La banque en toute confiance



27 20 24 24 24
serviceclients.bicici@bicici.ci



www.bicici.ci

TARIFS DES PRODUITS ET SERVICES OFFERTS À LA CLIENTÈLE DES PARTICULIERS

Autres services (suite)

9.17.3.	Commissions de service à l'étranger	Commission de change	0,10% min 3 000 FCFA
9.17.4.	Operations diverses de secrétariat	Renseignements commerciaux	8 000 FCFA
		Renseignements commerciaux aux correspondants etrangers	62 000 FCFA
		Frais de constitution de dossier	31 000 FCFA
		Remise de copie de PV de saisie	10 500 FCFA / PV de plus de un (1) an
		Crédit d'enlèvement	31 000 FCFA
		Modifications d'instructions contentieuses (Pouvoirs bancaires, Procuration, Comptes joints)	10 500 FCFA
		Admission temporaire	31 000 FCFA
		Avals de traites	31 000 FCFA
9.17.5.	Frais juridiques, prises de frais d'assistance dans les restructurations		2,50% min 206 000 FCFA + Frais d'accès au réel à la charge du client
9.17.6.	Relevé de solde et d'opérations	Relevé d'opérations (Guichet)	2 500 FCFA
		Communication solde (Guichet)	2 000 FCFA
9.17.7.	Autres documents demandés	Périodique (trimestriel pour les comptes chèque et semestriels pour le compte epargne)	Gratuit
9.17.8.	Commission forfaitaire pour recherche de débouchés	Banques affiliées, par demande	77 500 FCFA
		Autres banques, par demande	154 500 FCFA
9.17.9.	Visualisation d'une vidéosurveillance	Client	51 500 FCFA
		Non client	72 500 FCFA
9.17.10.	Demande de mise à disposition d'avis d'opération de plus de trois mois sur les virements		10 500 FCFA
9.17.11.	Demande de sort des virements à recevoir à l'initiative du client		36 500 FCFA
9.17.12.	Demande de modification des numéros de téléphone sur VBV		3 500 FCFA
9.17.13.	Demande de mise à disposition de duplicata des actes de caution		26 000 FCFA
9.17.14.	Packages particuliers	Pack Free +	7 000 FCFA / mois
		Pack Flex	9 000 FCFA / mois
		Pack First	11 000 FCFA / mois
		Pack First +	16 818 FCFA / mois

Autres services (suite 2)

9.17.15.	Réclamations		
9.17.15.1.	Réclamation non fondée (hors monétique)		10 000 FCFA
9.17.15.2.	Réclamation monétique non fondée (GIM)		Frais réels + 5 000 FCFA
9.17.15.3.	Réclamation monétique non fondée (VISA)		Frais réels + 15 000 FCFA
9.17.16.	Monétique		
	Cartes opérations	Destruction d'une carte non réclamée	8 000 FCFA
		Commission d'autorisation de dépassement du plafond standard de paiement par carte bancaire	21 000 FCFA
		Commande carte en urgence clients VIP (48h)	10 000 FCFA + Prix de la carte
		Envoi de carte par voie postale	Réel + 10 500 FCFA
		Envoi de code confidentiel par voie postale	Réel + 10 500 FCFA
9.17.17.	Opérations juridiques & Contentieux		
	Main levée d'hypothèque		55 000 FCFA
	Mise en gestion normale après passage au contentieux : Particuliers		62 000 FCFA
	Authentification de tout document reçu de la clientèle		10 500 FCFA / Acte + Frais de greffe au réel
	Enregistrement d'actes à la DGI		0,10% max 515 000 FCFA / min 12 500 FCFA + Frais fixe d'enregistrement 25 000 FCFA + Frais de timbre 550 FCFA / page
	Inscription d'actes au greffe		12 500 FCFA / Acte + Frais de greffe au réel
	Main levée de nantissement de titres		55 000 FCFA
	Frais de protocole d'accord clients douteux : Particuliers		1.50% du montant à restructurer min 77 500 FCFA
	Droit de communication		77 500 FCFA
	Frais forfaitaires sur comptes créditeurs en gestion au contentieux		10 500 FCFA / Mois
	Frais de rejet impayé suite à l'absence ou l'insuffisance de provisions / Retour de chèque (Par chèque si client BICICI)		12 000 FCFA
	Frais de remise en gestion normale après passage à la Direction du Recouvrement Amiable et Contentieux		55 000 FCFA

JUILLET 2026

***TARIFS DES PRODUITS
ET SERVICES OFFERTS À LA CLIENTÈLE
DES PME***



BICICI
La banque en toute confiance

JUILLET 2026

TAUX DE RÉFÉRENCE

Les conditions débitrices applicables aux concours par caisse, par escompte ou mobilisation de papier, ainsi qu’aux opérations de portefeuilles, que ces concours ou opérations soient à court, moyen ou long terme, sont fixées librement entre les parties, sous réserve des dispositions légales relatives au taux d’usure. Conformément à ces dispositions, le taux effectif global du crédit, notamment les frais, les commissions et rémunérations de toute nature compris, ne peut excéder le taux d’usure. Toutefois, les crédits à moyen et long terme, consentis avant le 1er octobre 1993, continuent à être assujettis à leurs conditions contractuelles d’origine, à moins d’une révision librement convenue entre les parties.

Toute référence au taux d’escompte dans la fixation des conditions débitrices à la clientèle est supprimée. La banque fixe librement le taux de référence applicable aux opérations de sa clientèle.

TAUX DE BASE BANCAIRE EN ABRÉGÉ « T.B.B. » : 11% depuis le 1er mai 2003
TAUX D’USURE : 14% à partir du 1er juin 2026

Les conditions débitrices ne peuvent être majorées que des impôts et des taxes payés à l’occasion de la conclusion des contrats de prêt.
Pour l’application de ce barème, il convient d’entendre par crédit à court terme les concours bancaires dont la durée n’excède pas 2 ans ; par crédit à moyen terme ceux dont la durée est supérieure à 2 ans, mais n’excède pas 7 ans et par crédit à long terme, les crédits d’une durée supérieure à 7 ans.

TARIFS DES PRODUITS ET SERVICES OFFERTS À LA CLIENTÈLE DES PME

I. CONDITIONS GÉNÉRALES DU COMPTE		
1.1.	Conditions d'ouverture de compte	
1.1.1.	Ouverture de compte (avec remise de la convention de compte)	
1.1.1.1.	Dépôt à terme société, ONG et Associations	Gratuit
1.1.1.2.	Compte d'instruments financiers (Société) - à décliner par type d'instrument	Gratuit
1.1.1.3.	Compte courant	Gratuit
1.1.1.4.	Dépôts initiaux pour les ouvertures de comptes	Gratuit
1.1.1.5.	Autres types de comptes	Gratuit
1.2.	Conditions de Clôture de compte	
1.2.1.	Dépôts à terme société, ONG et Associations	Gratuit
1.2.2.	Compte d'instruments financiers (Société) - à décliner par type d'instrument	Gratuit
1.2.3.	Compte courant (Société et Entreprise individuelle)	Gratuit
1.2.4.	Lettre de clôture juridique	10 500 FCFA
1.2.5.	Autres types de clôture de comptes	Gratuit

II. SERVICES RATTACHÉS AU FONCTIONNEMENT DU COMPTE			
2.1.	Gestion de comptes		
2.1.1.	Agios / Arrêté de compte		
2.1.1.1.	Meilleur taux débiteur appliqué à la clientèle	13,50%	
2.1.1.2.	Commission de plus fort découvert	Petite Entreprise, Professions libérales & Associations	1/8%
		Moyenne Entreprise	0,25%
2.1.1.3.	Commission de mouvement au débit sur compte courant	Petite Entreprise, Professions libérales & Associations	1/25‰
		Moyenne Entreprise	0,10% min 13 500 FCFA / mois sauf dérogation
2.1.1.4.	Commission de dépassement sur compte autorisé ou non autorisé		
2.1.1.4.1.	Professions libérales, Petites entreprises et associations	De 1 à 2 000 000 FCFA	0,30% min 5 000 FCFA
		De 2 000 001 à 50 000 000 FCFA	0,30% min 50 000 FCFA
		De 50 000 001 à 100 000 000 FCFA	0,50% min 75 000 FCFA
		Montant > 100 000 000 FCFA	1%
2.1.1.4.2.	Moyennes entreprises	De 1 à 50 000 000 FCFA	0,30% min 150 000 FCFA
		De 50 000 001 à 100 000 000 FCFA	0,50% min 250 000 FCFA
		Montant > 100 000 000 FCFA	1%
2.1.1.5.	Frais de tenue de compte (Tarif mensuel)	Petite Entreprise, Professions libérales & Associations	18 500 FCFA
		Moyenne Entreprise	20 000 FCFA
2.1.1.7.	Relevé récapitulatif des frais annuels		
2.1.2.	Relevé d'Identité Bancaire (RIB)		
2.1.3.	Relevés de compte		
2.1.3.1.	Mensuel	Gratuit	
2.1.3.2.	A la demande (mois en cours)	Extrait de compte de - de 6 mois	1 500 FCFA / page
		Extrait de compte de + de 6 mois	3 000 FCFA / page
2.1.3.3.	Autre période (tarif par mois)	Document de - 2 ans	10 000 FCFA
		Document de + 2 ans	15 000 FCFA
2.1.4.	Attestations bancaires		
2.1.4.1.	Attestation de solde		30 000 FCFA
2.1.4.2.	Attestation de non engagement		50 000 FCFA
2.1.4.3.	Lettre de recommandation		50 000 FCFA
2.1.4.4.	Autres types d'attestations bancaires		
2.1.4.4.1.	Attestation de virement ou autre type d'attestation		17 000 FCFA
2.1.4.4.2.	Attestation de clôture		50 000 FCFA
2.1.4.4.3.	Attestation d'avoirs		21 000 FCFA
2.1.4.5.	Attestation de capacité financière jusqu'à 100 Millions FCFA		100 000 FCFA
2.1.4.6.	Augmentation de capital		50 000 FCFA
2.1.5.	Frais de timbre pour versement d'espèces en compte		100 FCFA
2.1.6.	Frais pour procuration		5 500 FCFA
2.1.7.	Modification de procuration sur compte		6 000 FCFA
2.1.8.	Conditions créditrices		
2.1.8.1.	Produits d'épargne		
2.1.8.2.	Intérêts créditeurs sur les comptes à terme	Dépôt à terme	
		10 000 000 FCFA max / 1 an max	Nous consulter
		Quelque soit le montant / > 1 an et < 3 ans	Nous consulter
		Quelque soit le montant / ≥ 3 ans	Nous consulter

Services rattachés au fonctionnement du compte (suite)

2.2.	Moyens de paiement		
2.2.1.	Chèques		
2.2.1.1.	Délivrance de chéquier à la clientèle		
2.2.1.1.1.	Chèques barrés non endossables		Gratuit
2.2.1.1.2.	Lettre-chèques	Frais de dossier	26 000 FCFA
		Commission fixe	260 FCFA / feuille
2.2.1.1.3.	Chèques de banque sur place	Tirage de chèque en Côte d'Ivoire	15 000 FCFA
2.2.1.1.4.	Chèques de banque UEMOA	Tirage de cheque dans la Zone UEMOA	Commission fixe par dossier: 21 000 FCFA
			Provisionné par dépôt espèces : 31 000 FCFA
2.2.1.1.5.	Chèques de banque sur compte en devises (Minimum et Maximum)		
2.2.1.1.5.1.	Tirage de chèques sur autres places de la zone franc	2,25% min 6 000 FCFA + Frais FINEX 10 500 FCFA + Frais SWIFT 10 000 FCFA + Frais de dossier 10 500 FCFA + Frais de correspondant : Si montant transféré ≤ 33 000 000 FCFA, frais de correspondant = 20 000 FCFA Si montant transféré > 33 000 000 FCFA, frais de correspondant = 30 000 FCFA Pour les transferts en devises hors circuit BCEAO, nous nous réservons le droit d'appliquer un taux plus élevé selon les conditions du marché	
2.2.1.1.5.2.	Tirage de chèques hors zone franc (Dollar Canadien uniquement)		cf. Tirage de chèques sur autres places de la zone
2.2.1.1.5.3.	Divers- tirage de chèques	Annulation à la demande du client	15 500 FCFA
		Demande d'opposition	10 500 FCFA
		Insuffisance de provision	10 500 FCFA
2.2.1.1.6.	Expédition de chéquier à domicile (sous pli simple)		(Réel + 2 500 FCFA)
2.2.1.1.7.	Expédition de chéquier à domicile (sous pli recommandé)		(Réel + 2 500 FCFA)
2.2.1.2.	Certification de chèque		
2.2.1.2.1.	Frais pour annulation de chèque de banque		13 000 FCFA
2.2.1.2.2.	Opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur		20 000 FCFA / Chèque 50 000 FCFA / Chéquier
2.2.1.2.3.	Renouvellement d'opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur		cf. Tarif opposition sur chèque
2.2.1.2.4.	Frais de destruction de chéquier		15 000 FCFA
2.2.1.2.5.	Frais de rejet impayé suite à l'absence ou l'insuffisance de provisions	Bénéficiaire BICICI	20 000 FCFA
		Émetteur chèque sans provision pour chaque présentation	52 000 FCFA
		Frais de dossier d'avertissement	21 000 FCFA
		Frais de dossier d'injonction	18 500 FCFA
2.2.1.2.6.	Forfait chèque impayé < à montant X F (montant à préciser)		cf. tarifs frais de rejets impayé suite à l'absence ou l'insuffisance de provisions
2.2.1.2.7.	Frais sur chèque impayé		cf. tarifs frais de rejets impayé suite à l'absence ou l'insuffisance de provisions
2.2.1.3.	Encaissement de chèques		
2.2.1.3.1.	Encaissement de chèques dans l'UEMOA		Gratuit
2.2.1.3.2.	Encaissement de chèques hors UEMOA		Gratuit
2.2.1.3.3.	Frais de traitement des chèques au porteur		À la charge de l'émetteur
2.2.1.3.4.	Commande effets de commerce	Prix de vente 25 feuillets	7 000 FCFA
		Prix de vente 50 feuillets	15 000 FCFA
		Prix de vente 100 feuillets	25 000 FCFA
		Frais de timbre	1 000 FCFA / Feuille
2.2.1.3.5.	Portefeuille – escompte en intérêts	Décompte des intérêts	Taux de 13,50%
		Commissions de manipulation (par effet)	0,25% min 2 500 FCFA
		Commissions de bordereau	1/3% min 3 500 FCFA
		Commissions de prorogation	20 000 FCFA
		Effets impayés	12 500 FCFA
		Effets réclamés	12 500 FCFA
		Frais d'opposition sur effets	15 500 FCFA
2.2.1.3.6.	Portefeuille – encaissement	Commissions d'encaissement	10 500 FCFA
		Commissions de prorogation	10 500 FCFA
		Effets impayés	12 500 FCFA
		Effets réclamés	12 500 FCFA
		Frais d'opposition sur effets	15 500 FCFA
2.2.1.3.7.	Fiscalité applicable aux chèques de banque	Les chèques émis par la Banque pour le compte du client en règlement d'opérations commerciales comportant un délai de paiement peuvent être soumis, conformément à la législation fiscale en vigueur, à un droit de timbre proportionnel de 1% du montant, à la charge du client.	
2.2.2.	Cartes bancaires		
2.2.2.1.	Renouvellement / Cotisation annuelle		
2.2.2.1.1.	Carte interbancaire (National ou UEMOA)		Toutes les cartes BICICI sont VISA
2.2.2.1.2.	Frais de gestion mensuels		La facturation des cartes est annuelle



TARIFS DES PRODUITS ET SERVICES OFFERTS À LA CLIENTÈLE DES PME

Services rattachés au fonctionnement du compte (suite 2)

2.2.2.1.3.	Frais annuels	Carte Affaires ou Carte Visa Business	80 500 FCFA
		Carte Salaire	10 000 FCFA
2.2.2.1.4.	Carte FLEXICARD	Prix de la carte	6 364 FCFA
		Frais de gestion mensuels	454 FCFA
		Changement de code PIN	Gratuit
		Commission sur chaque rechargement effectué	1,5% du montant avec un minimum de 454 FCFA (caisse)
		Commission sur retrait GAB de la banque du client	Gratuit
		Commission sur retrait GAB GIM UEMOA	454 FCFA
		Commission de retrait sur GAB hors UEMOA	2% du montant avec un minimum de 182 FCFA
		Echec retrait pour solde insuffisant	227 FCFA
		Commission sur paiement via TPE en Côte d'Ivoire	Gratuit
		Commission sur paiement via TPE dans l'UEMOA	Gratuit
		Commission sur paiement via TPE hors UEMOA	2% du montant avec un minimum de 182 FCFA
		Commission sur achat sur Internet en Côte d'Ivoire	Gratuit
2.2.2.1.5.	Carte interbancaire internationale (avec VISA, MASTERCARD, etc.)	Commission sur achat sur Internet dans l'UEMOA	2% du montant avec un minimum de 182 FCFA
		Commission sur achat sur Internet hors UEMOA	2% du montant avec un minimum de 182 FCFA
2.2.2.2.	Achat Terminal de Paiement Electronique		
2.2.2.2.1.	Achat Terminal de Paiement Electronique (TPE) en Côte d'Ivoire		Gratuit
2.2.2.2.2.	Achat Terminal de Paiement Electronique (TPE) et internet hors UEMOA		4,50% par transaction
2.2.2.2.	Délivrance de carte additionnelle (à décliner par type)		cf. Frais annuels sur les cartes bancaires
2.2.2.3.	Confection de carte en urgence		9.000 FCFA
2.2.2.4.	Frais de reconfektion de carte (Sauf défectuosité)		cf. Frais annuels sur les cartes bancaires
2.2.2.5.	Code confidentiel		
2.2.2.5.1.	Réédition du code confidentiel		10 500 FCFA
2.2.2.5.2.	Pin change		3 500 FCFA
2.2.2.5.3.	Changement du code Pin change en cas d'oubli		5 000 FCFA
2.2.2.6.	Demande d'autorisation pour dépassement de plafond		21 000 FCFA
2.2.2.7.	Opposition carte		
2.2.2.7.1.	Par le client (Perte ou Vol)		10 500 FCFA
2.2.2.7.2.	Par la banque : usage abusif		10 500 FCFA
2.2.2.8.	Frais de non restitution de carte en opposition / Usage abusif		Service non facturé
2.2.2.9.	Modification de contrat (Carte, Plafond, ...)		Service non facturé
2.2.2.10.	Expédition à domicile : Frais d'envoi minimum		Réel + 10 500 FCFA
2.2.2.11.	Ouverture de dossier de fraude		Gratuit
2.2.2.12.	Frais de gestion des cartes (à décliner par type de carte)		cf. Frais annuels sur les cartes bancaires
2.2.2.13.	Prestations Services monétiques (Consultation / Édition de solde; Consultation / Édition de solde d'historique)		
2.2.2.13.1.	Retrait d'espèces dans les Distributeurs / Guichets Automatiques de Billets		
2.2.2.13.1.1.	Distributeurs Automatiques de Billets (DAB / GAB) de la BICICI		Gratuit
2.2.2.13.1.2.	Distributeurs Automatiques de Billets (DAB / GAB) dans les banques confrères de la zone UEMOA (GIM UEMOA)		454 FCFA
2.2.2.13.1.3.	Distributeurs Automatiques de Billets (DAB / GAB) Hors zone UEMOA		4,50% / Transaction
2.2.2.13.1.4.	Facturation par retrait carte étrangère sur GAB BICICI		3 182 FCFA
2.2.2.13.1.5.	Frais de traitement de carte capturée au DAB		Gratuit
2.2.2.13.2.	Services accessibles via les Guichets Automatiques de Banques / Distributeurs Automatiques de Billets		
2.2.2.13.2.1.	Consultation / Édition de solde dans la BICICI		Gratuit
2.2.2.13.2.2.	Consultation / Édition de solde dans les autres banques locales et UEMOA		Gratuit
2.2.2.13.2.3.	Consultation / Édition d'historique de solde		
2.2.2.13.2.4.	Mini relevé		Gratuit
2.2.3.	Virements et Prélèvements		
2.2.3.1.	Virements		
2.2.3.1.1.	Virement interne reçu ou émis (de compte à compte dans la même banque)		Gratuit
2.2.3.1.2.	Virement sur place vers un tiers BICICI : STAR-UEMOA ou RTGS (ou Urgent)		Gratuit
2.2.3.1.3.	Virement entre agences en faveur d'un tiers : SICA (ou Compensation)	Entre comptes BICICI	Gratuit
		Vers tiers non BICICI	10 000 FCFA (Support papier) 350 FCFA (Via MY BICICI)
2.2.3.1.4.	Virement dans l'UEMOA : STAR-UEMOA ou RTGS (ou Urgent)	Support papier	30 000 FCFA
		Via MY BICICI	10 000 FCFA
2.2.3.1.5.	Encaissement de virements nationaux, communautaires et internationaux		
2.2.3.1.6.	Mise en place de Virement Permanent local ou autre		
2.2.3.1.6.1.	Création du dossier		Gratuit
2.2.3.1.6.2.	Exécution des opérations(support télétransmission, support papier)	Entre compte BICICI	Gratuit
		Vers confrère	500 FCFA / ligne
2.2.3.1.7.	Remise de virement (support télétransmission, support papier)		2 000 FCFA si présence dans la remise d'au moins un compte confrère
2.2.3.1.8.	Mise à disposition de fonds		0,15% du montant de l'opération avec un minimum 15 000 FCFA
2.2.3.2.	Prélèvements		
2.2.3.2.1.	Mise en place de l'autorisation de prélèvement		
2.2.3.2.1.1.	Création de dossier		Gratuit

Services rattachés au fonctionnement du compte (suite 2)

2.2.3.2.1.2.	Exécution de l'opération	Entre compte BICICI	Gratuit
		Vers confrère	500 FCFA / ligne
2.2.3.2.2.	Frais d'opposition sur avis de prélèvement		Néant
2.2.3.2.3.	Émission de prélèvement par une entreprise		Gratuit
2.2.3.2.4.	Paiement d'un prélèvement		cf. Tarif execution de l'opération
2.2.3.2.5.	Remise d'avis de prélèvement (Support télétransmission, support papier)		Gratuit
2.2.3.2.6.	Frais de prélèvement impayé (Sans provision)		2 500 FCFA
2.2.3.2.7.	Rejet de prélèvement à l'initiative du client		Néant

III. SERVICES BANCAIRES

3.1.	Dates de valeurs appliquées		
3.1.1.	Virements reçus	Crédit au plus tard le premier jour ouvré suivant celui de la réception du virement	
3.1.2.	Remise de chèque	Crédit au plus tard le premier jour ouvré suivant celui de la réception du virement	
3.1.3.	Remise d'effets à l'escompte	Décompte du jour de la remise, crédit valeur premier jour ouvré suivant celui de la remise	
3.1.4.	Virements émis, domiciliation d'effets, paiement de chèques	Débit le premier jour ouvré précédant celui du paiement ou de l'exécution de l'opération	
3.1.5.	Versement et retrait d'espèce	Retrait J-1 / Versement J+1	
3.1.6.	Livrets d'épargne	Crédit, le premier jour de la quinzaine, suivant le jour du versement et débit le premier jour de la quinzaine précédant le retrait	
3.2.	Frais liés aux services bancaires		
3.2.7.	Protêt		50 000 FCFA
3.2.8.	Frais de circularisation		60 000 FCFA
3.2.9.	Changement de signature		Gratuit
3.2.10.	Modification d'intitulé de compte		Gratuit
3.2.11.	Changement d'éléments constitutifs du dossier du client, notamment d'identification		Gratuit
3.2.12.	Changement de garde de titre		Gratuit
3.2.13.	Frais de nantissement		31 000 FCFA
3.2.14.	Frais de saisie attribution / Avis à Tiers Détenteur (ATD)		103 000 FCFA
3.2.15.	Frais de reclassement		103 000 FCFA
3.2.16.	Autres types de services bancaires		Néant

IV. SERVICES BANQUE À DISTANCE

4.1.	Avis de débit et de crédit par voie électronique		Gratuit
4.2.	Banque en ligne		
4.2.1.	Abonnement	Professions libérales, petites entreprises et associations	8 000 FCFA / mois Gratuit en cas de souscription à un package
		Moyennes entreprises	15 000 FCFA / mois
4.2.2.	Réédition du code confidentiel MY BICICI en cas d'oubli		1 000 FCFA
4.2.3.	Virement électronique vers un autre établissement bancaire	De compte à compte via MY BICICI	Gratuit
		Entre tiers BICICI via MY BICICI	Gratuit
		Unitaire vers confrère via MY BICICI	350 FCFA
		De masse via MY BICICI	350 FCFA
		Virement RTGS (ou Urgent)	10 000 FCFA
4.3.	Banque par téléphone (accès au guide vocal)	Centre de Relations Clients	Gratuit
4.4.	Infobank (Services SMS)		4 000 FCFA / Mois
4.5.	Accès au service de consultation et de gestion de compte sur internet (seuls les coûts sont à la charge du client)		Gratuit
4.6.	Téléchargement de fichiers WEB (demande de relevés de compte en ligne)		Gratuit

V. GESTION DES INCIDENTS DE PAIEMENT

5.1.	Frais de déclaration d'opposition à la Banque Centrale		cf. Frais pour rejets de chèque
5.2.	Frais de mainlevée d'opposition Banque Centrale		Service non facturé
5.3.	Lettre de relance pour compte débiteur (pli simple)		2 000 FCFA / Lettre
5.4.	Lettre de relance pour compte débiteur (pli recommandé)		5 000 FCFA / Lettre
5.5.	Lettre de déclaration à la CIP		cf. Frais pour rejets de chèque
5.6.	Lettre d'information préalable au rejet de chèque sans provision		cf. Frais pour rejets de chèque
5.7.	Certificat de non-paiement		cf. Frais pour rejets de chèque
5.8.	Autres frais pour incidents de paiement		cf. Frais pour rejets de chèque

VI. OPÉRATIONS DE CHANGE

6.1.	Achat et vente de devises	Frais de Mise en Place des Opérations de Change à terme	Commission de change : 0,12% Commission Fixe : 26 000 FCFA SWIFT : 7 000 FCFA
6.2.	Vente de devises par la BICICI aux bureaux de change		À négocier

TARIFS DES PRODUITS ET SERVICES OFFERTS À LA CLIENTÈLE DES PME

VII. OPÉRATIONS DE CRÉDIT			
71.	Crédit à court terme		
71.1.	Taux sur crédit court terme	TBB - 2% soit 9%	
71.2.	Frais de dossier sur crédit court terme	1,50% min 500 000 FCFA	
71.3.	Découvert en compte convenu et formalisé	TBB + 2,50% soit 13,50%	
71.4.	Découvert en compte convenu ou non formalisé	13,50%	
71.5.	Escompte d'effets de commerce (par type d'effet)		
71.5.1.	Portefeuille – escompte en valeur	Commissions de manipulation (par effet)	0,25% min 2 500 FCFA
		Commissions de bordereau	1/3% min 3 500 FCFA
		Commissions de prorogation	10 500 FCFA
		Effets impayés	10 500 FCFA
		Effets réclamés	12 500 FCFA
		Frais d'opposition sur effets	15 000 FCFA
71.6.	Facilités de caisse et avances (types à définir)		Taux négociable dans la limite du taux d'usure
71.7.	Prêt de consolidation de découvert		Taux négociable dans la limite du taux d'usure
71.8.	Avance sur facture		Négociable dans la limite du taux d'usure
71.9.	Avance sur bon de commande		Négociable dans la limite du taux d'usure
71.10.	Mobilisation de crédit court terme		0,10%
71.11.	Crédits spots : Commission sur utilisation Spot	Frais d'ouverture de dossier de crédit spot pour toute nouvelle entrée en relation :	500 000 FCFA , pour tout montant < 1 milliard FCFA 1 000 000 FCFA , pour tout montant > 1 milliard FCFA
71.12.	Renouvellement de ligne de crédit court terme		0,30%
71.13.	Mise en place de ligne de crédit court terme		0,30%
7.2.	Crédits à moyen et long termes		
7.2.1.	Taux		TBB - 2% soit 9%
7.2.1.	Frais de dossiers crédit d'équipement ou moyen terme		1% min 500 000 FCFA
7.3.	Crédit-bail	Mobilier	TBB - 1% soit 10%
		Frais de dossier Crédit-bail	1 % min 100 000 FCFA Hors programmes de crédit
7.4.	Commission de renouvellement de ligne de crédit (Court terme, Moyen terme, Crédit-bail)		0,15% minimum 50 000 FCFA
7.5.	Remise de copie de PV de saisie / Frais fixe		10 500 FCFA / PV de plus de un (1) an
7.6.	Opérations connexes aux opérations de crédits		
7.6.1.	Mainlevée hypothèque partielle ou totale (hors frais notariés et d'enregistrement)		103 000 FCFA
7.6.2.	Avenant sur contrat prêt		0,25% min 31 000 FCFA
7.6.3.	Modification simple (date d'échéance, n° de compte ou périodicité)		Gratuit
7.6.4.	Modification des taux avec réédition du tableau d'amortissement		10 500 FCFA
7.6.5.	Autres modifications nécessitant une rédaction d'acte		31 000 FCFA
7.6.6.	Demande de décompte		Gratuit
7.6.7.	Demande d'édition de tableau d'amortissement		Gratuit
7.6.8.	Demande de réédition de tableau d'amortissement		10 500 FCFA
7.6.9.	Frais de réaménagement par tranche de prêt, pour un capital restant dû		10 500 FCFA
7.6.10.	Information annuelle des personnes qui se sont portées caution		3 000 FCFA / lettre
7.6.11.	Commission d'engagements		
7.6.11.1.	Frais d'études des dossiers de prêt		Gratuit
7.6.11.2.	Frais et commissions d'escompte		cf. <i>Frais d'escomptes sur effets de commerce</i>
7.6.11.3.	Modification des conditions de crédit avec avenant		0,25% min 30 000 FCFA
7.7.	Cautions		
7.7.1.	Cautions et avals et SBLC		
	Cautions diverses		3% l'an min 50 000 / Trimestre indivisible
	Soumission en douane		
7.7.2.	Notification sans engagement de garanties bancaires internationales		500 Euro Forfaitaire
7.7.3.	Frais fixes de tenue de dossier	Cautions et soumissions générales	36 000 FCFA
		Cautions conseil du cafe cacao agrément	36 000 FCFA
		Cautions conseil du cafe cacao (bonne execution)	36 000 FCFA
		Signature d'obligations cautionnées, par obligation (T)	41 500 FCFA
		Cautions de rapatriement	51 500 FCFA
		Cautions auprès du PAA	36 000 FCFA
		Caution d'agrement pour l'expor-tation du bois	36 000 FCFA
7.7.4.	Demande de mise à disposition de duplicata des actes de caution		31 000 FCFA
7.7.5.	Demande de modification des cautions domestiques		31 000 FCFA
7.7.6.	Demande de sort des virements à recevoir à l'initiative du client		36 500 FCFA
7.7.7.	Modification des conditions de crédit avec avenant		0,25% du capital restant min 10 000 FCFA
7.8.	Programmes de crédit		
7.8.1.	Financement garanti par 100% Gage espèces / Garantie bancaire (SBLC)		Nous consulter
7.8.2.	Mobilisation de créances		
7.8.2.1.	Avance sur facture	Taux d'intérêt	10%
		Frais de dossier	1% minimum 200 000 FCFA
7.8.2.2.	Escompte papier commercial	Taux d'intérêt	TBB soit 11%
		Frais de dossier	1% minimum 200 000 FCFA

Opérations de crédit (suite 2)

7.8.3.	Financement de marché		
7.7.5.3.1.	Cautions sur Marché	Taux de commissions sur cautions	3% à prélever par trimestre indivisible
		Frais de dossier	1% minimum 200 000 FCFA
7.7.5.3.2.	Avance sur Bon de Commande / Marché	Taux d'intérêt	TBB soit 11%
		Frais de dossier	1% minimum 200 000 FCFA
7.7.5.4.	Opérations de crédit		
7.7.5.4.1.	Crédit-bail	Taux d'intérêt	9%
		Frais de dossier	1% minimum 200 000 FCFA
7.7.5.4.2.	Crédit moyen terme	Taux d'intérêt	9%
		Frais de dossier	1% minimum 200 000 FCFA

VIII. OPÉRATIONS AVEC L'ÉTRANGER

8.1.	Encaissement chèque et effet en devises (Euro)		
8.1.1.	Commission prorogation – commission rapatriement		Néant
8.1.2.	Commission d'encaissement		21 000 FCFA
8.1.3.	Frais d'envoi		26 000 FCFA
8.1.4.	Provision pour retour de chèques impayé	Bénéficiaire BICICI	20 000 FCFA
		Émetteur chèque sans provision pour chaque présentation	52 000 FCFA
8.1.5.	Avis de sort / SWIFT		10 500 FCFA
8.2.	Emission de chèques et effets en devises (Euro)		
8.2.1.	Frais de dossier		5 500 FCFA
8.2.2.	Commission de transfert		2,25% min 6 000 FCFA
8.2.3.	Taxe		0,60% min 100 FCFA
8.2.4.	Frais SWIFT		5 500FCFA
8.2.5.	Frais liés à l'autorisation de change		0,12 % min 10 500 FCFA
8.3.	Encaissement chèques et effets libres reçus de l'étranger ou de la zone UEMOA		
8.3.1.	Chèques reçus par la compensation régionale		Gratuit
8.3.2.	Frais d'encaissement	UEMOA	Gratuit
		International	5 000 FCFA
3.3.3.	Frais de manipulation		Gratuit
3.3.4.	Commission fixe par dossier		5 000 FCFA
8.3.5.	Frais de SWIFT	UEMOA	6 000 FCFA
		International	15 000 FCFA
8.3.6.	Frais de port de lettre		Gratuit
8.3.7.	Frais sur chèque en souffrance		cf. <i>Provision pour retour de chèques impayé</i>
8.3.8.	Frais fixe d'impayés		cf. <i>Provision pour retour de chèques impayé</i>
8.4.	Transferts		
8.4.1.	Transferts zone UEMOA : RTGS (ou Urgent)		
8.4.1.1.	Commission de transfert	À l'émission	30 000 FCFA (Support papier)
		À la réception	10 000 FCFA (MY BICICI)
8.4.1.2.	Frais de dossier		Gratuit
8.4.2.	Transferts hors zone UEMOA		
8.4.2.1.	Virement hors UEMOA (Transferts autres devises que l'EURO avec change)		
8.4.2.1.1.	Commission de transfert	2,25% min 6 000 FCFA + Frais FINEX 10 500 FCFA + Frais SWIFT 10 000 FCFA + Frais de dossier 10 500 FCFA + Frais de correspondant : Si montant transféré ≤ 33 000 000 FCFA, frais de correspondant = 20 000 FCFA Si montant transféré > 33 000 000 FCFA, frais de correspondant = 30 000 FCFA Pour les transferts en devises hors circuit BCEAO, nous nous réservons le droit d'appliquer un taux plus élevé selon les conditions du marché	
8.4.2.1.2.	Taxe de transfert BCEAO		0,60% min 100 FCFA
8.4.2.1.3.	Commission de change		0,12% min 10 000 FCFA
8.4.2.1.4.	Renseignement du formulaire de change par la banque pour le compte du client		5 000 FCFA
8.4.2.1.5.	Tarification selon montant prélevé par le correspondant		Frais au réel
8.4.2.2.	Virement hors UEMOA (Transferts en euro)		
8.4.2.2.1.	Commission de transfert	2,25% min 6 000 FCFA + Frais FINEX 10 500 FCFA + Frais SWIFT 10 000 FCFA + Frais de dossier 10 500 FCFA + Frais de correspondant : Si montant transféré ≤ 33 000 000 FCFA, frais de correspondant = 20 000 FCFA Si montant transféré > 33 000 000 FCFA, frais de correspondant = 30 000 FCFA Pour les transferts en devises hors circuit BCEAO, nous nous réservons le droit d'appliquer un taux plus élevé selon les conditions du marché	
8.4.2.2.2.	Taxe de transfert BCEAO		0,60% min 100 FCFA
8.4.2.2.3.	Renseignement du formulaire de change par la banque pour le compte du client		5 000 FCFA
8.5.	Opérations documentaires		
8.5.1.	Remise documentaire import - Portefeuille documentaire import		
8.5.1.1.	Remise documentaire contre acceptation et retour	Commission documentaire	0,10% min 51 500 FCFA
		Commission de transfert	2,25% min 6 000 FCFA
		Commission d'encaissement	2,15‰ min 77 500 FCFA
		Commission d'acceptation (par effet)	6 500 FCFA
		Frais de port / Frais d'envoi DHL	25 000 FCFA

Opérations avec l'étranger (suite)

8.5.1.2.	Remise documentaire contre acceptation et paiement	Commission documentaire	0,10% min 51 500 FCFA
		Commission de transfert	2,25% min 6 000 FCFA
		Taxe de transfert BCEAO (si hors zone UMEOA)	0,60% mini 100 FCFA
		Commission de change	0,12% min 10 000 FCFA
		Commission d'encaissement	2,15‰ min 77 500 FCFA
		Commission d'intervention et de prorogation	10 500 FCFA
		Retour d'impayé ou réclamation	41 500 FCFA
		Commission de souffrance	1,10‰ min 31 000 FCFA, max 41 500 FCFA / Semaine
		Frais de SWIFT	26 000 FCFA
8.5.1.3.	Remise documentaire reçue d'un confrère	Commission documentaire	0,10% min 51 500 FCFA
		Commission de transfert	2,25% min 6 000 FCFA
		Taxe de transfert BCEAO	0,60% min 100 FCFA
		Commission de change	0,12% min 10 000 FCFA
		Commission d'encaissement	2,15‰ min 77 500 FCFA
		Commission d'intervention et de prorogation	10 500 FCFA
		Retour d'impayé ou réclamation	41 500 FCFA
		Commission de souffrance	1,10‰ min 31 000 FCFA, max 41 500 FCFA / semaine
		Frais de SWIFT	26 000 FCFA
8.5.1.4.	Remise documentaire domiciliée chez un confrère	Frais éventuels réclamés par le cédant	Au réel
		Frais de dossier sur facture domiciliée chez le confrère	10 500 FCFA
8.5.1.5.	Remise documentaire à vue	Commission documentaire	0,10% min 51 500 FCFA
		Commission de transfert	2,25% min 6 000 FCFA
		Commission d'encaissement	2,15‰ min 77 500 FCFA
		Taxe de transfert BCEAO	0,60% min 100 FCFA
		Commission d'intervention et de prorogation	10 500 FCFA
		Retour d'impayé ou réclamation	41 500 FCFA
		Commission de souffrance par semaine	1,10‰ min 31 000 FCFA max 41 500 FCFA
		Frais de SWIFT	26 000 FCFA
		Commission de change	0,12% min 10 000 FCFA
8.5.2.	Remise documentaire export	Commission documentaire	2,15‰ min 51 500 FCFA max 257 500 FCFA
		Frais d'envoi DHL	25 000 FCFA
		Prorogation d'échéance	15 500 FCFA
		Retour d'impayé ou réclamation	41 500 FCFA
		Avis de sort (sur demande du client)	10 000 FCFA à la demande du client + 10 000 FCFA pour chaque nouvelle relance
		Commission de change	0,12% min 10 000 FCFA
		Frais d'encaissement	1,10‰ min 35 000 FCFA max 50 000 FCFA
		Frais du correspondant	Au réel
8.5.3.	Crédit documentaire import		
8.5.3.1.	Ouverture	Commission d'ouverture	3% / An min 31 000 FCFA
		Frais de dossier	26 000 FCFA
		Frais SWIFT	26 000 FCFA
8.5.3.2.	Utilisation	Utilisation	1% min 5 500 FCFA
		Taxe BCEAO	0,60% min 100 FCFA
		Acceptation	2,70% sur 1 mois min
		Transfert	2,25% min 6 000 FCFA
8.5.3.3.	Modification	Commission fixe	31 000 FCFA
		Commission de modification (portant sur la validité au-delà de la période couverte par la commission d'ouverture)	3% / An min 50 000 FCFA
8.5.3.4.	Commission de modification (portant sur le montant de la Ligne de Crédit)		3% l'an / Trimestre indivisible min 50 000 FCFA
8.5.3.5.	Draft sans ouverture de crédit documentaire		
8.5.4.	Crédit documentaire export	Commission de dossier	21 000 FCFA
		Commission de notification	1,10‰ / An min 36 500 FCFA max 51 500 FCFA
		Commission de confirmation par trimestre indivisible	1,75% / An min 36 500 FCFA
		Commission de modification	36 500 FCFA
		Commission de réalisation ou levée de documents	0,25% min 46 500 FCFA
		Commission d'acceptation ou engagement différé	1,50% min 36 500 FCFA
		Remise de documents irréguliers	21 000 FCFA
		Confirmation silencieuse	2,15‰ / Trimestre indivisible min 26 000 FCFA
		Transfert de crédit	3,20‰ min 67 000 max 257 500 FCFA
		Frais de SWIFT	26 000 FCFA
		Frais de port (DHL)	25 000 FCFA
		Commission de change	0,12% min 10 000 FCFA
8.5.5.	Domiciliation recettes d'exportation	Commission de domiciliation perçue à l'ouverture du dossier	6 500 FCFA
		Commission de Relance	7 500 FCFA

Opérations avec l'étranger (suite 2)

8.5.6.	Domiciliation recettes d'importation	Commission de domiciliation perçue à l'ouverture du dossier	6 500 FCFA
		Commission de Relance	7 500 FCFA
8.5.7.	Seconde demande d'avis d'opération sur l'activité Trade		10 500 FCFA

IX. AUTRES SERVICES

9.1.	Frais de recherche de documents (en unité)		
9.1.1.	0 à 30 jours		5 500 FCFA
9.1.2.	30 à 60 jours (Extrait de compte de - 6mois)		10 000 FCFA
9.1.3.	60 à 90 jours (Extrait de compte de + 6mois)		15 500 FCFA
9.1.4.	Plus d'un (1) an	Document de - 2 ans	15 500 FCFA
		Document de + 2 ans	31 000 FCFA
9.1.5.	Supplément par photocopie		Service non facturé
9.2.	Location de coffre-fort	Modèle A petit compartiment	250 000 FCFA
		Modèle B moyen compartiment	300 000 FCFA
		Modèle C grand compartiment	400 000 FCFA
		Modèle D très grand compartiment	500 000 FCFA
		Modèle E hors gabarit	1 000 000 FCFA
		Montant forfaitaire (Caution)	500 000 FCFA
		Frais d'effraction de coffre et remise en l'état	Au réel + 30 000 FCFA
9.3.	Frais de reproduction de clé		Au réel + 30 000 FCFA
9.4.	Demande de renseignements sur client		Gratuit
9.5.	Demande de renseignements financiers		Gratuit
9.6.	Renseignement commerciaux	Frais pour communication au client	8 000 FCFA
		Renseignements commerciaux aux correspondants étrangers	62 000 FCFA
9.7.	Demande de renseignements comptables (Commissaires aux comptes)		51 500 FCFA
9.8.	Abonnement mensuel au site internet		Service non facturé
9.9.	Successions		
9.9.1.	Frais d'ouverture de dossier de succession	Jusqu'à 200 000 FCFA	26 000 FCFA
		Au delà de 200 000 FCFA	41 500 FCFA
9.9.2.	Frais de dossier de succession (au règlement selon l'actif)	Commission sur chaque règlement	2,5% min 31 000 FCFA
		Commission complémentaire de règlement après la 2 ^{ème} année	41 500 FCFA / année supplémentaire
9.9.3.	Frais annuels de tenue de compte		Service non facturé
9.9.4.	Frais annuels de gestion standard pour les comptes créditeurs		Frais standards
9.10.	Frais annuels sur compte inactif		Frais standards
9.11.	Frais relatif saisie-arrêt / avis à tiers détenteur ou opposition administrative		
9.11.1.	Retrait copie d'ATD		25 000 FCFA / Année d'antériorité
9.11.2.	Avis à tiers détenteur		103 000 FCFA
9.11.3.	Saisie conservatoire de créance		105 000 FCFA
9.11.5.	Comptes au contentieux		Gratuit
9.11.6.	Recherche sur saisie attribution ou conservatoire de créance		21 000 FCFA / Année d'ancienneté
9.11.7.	Traitement des réquisitions judiciaires		51 500 FCFA
9.11.8.	Décision de justice ordonnant un compulsoire		51 000 FCFA sauf compte au contentieux
9.12.	Recette: Effet domicilié	Commission d'intervention	8 000 FCFA
		Par avis de sort demandé par le cédant	5 500 FCFA
		Récupération des frais au réel (Charge cédant)	Au réel
9.13.	Commissions de service étranger	Commission de change	0,10% min 3 000 FCFA
		Copie de message SWIFT / À percevoir à chaque remise d'une copie du message SWIFT	5 500 FCFA
9.14.	Produits		
9.14.1.	Packages PME	Pack Pro Boost	Sans TPE: 20 000 FCFA Avec TPE: 27 500 FCFA
		Pack Pro Boost +	Sans TPE: 25 000 FCFA Avec TPE: 32 000 FCFA
		Pack Ambition	Sans TPE: 20 000 FCFA Avec TPE: 27 500 FCFA
		Pack Ambition +	Sans TPE: 25 000 FCFA Avec TPE: 32 000 FCFA
9.14.2.	Affacturage		Nous consulter
9.14.3.	Leasing		Nous consulter
9.15.	Études de crédit		
9.15.1.	Lettres de garantie pour absence de document	Commission proportionnelle	3% l'an min 25 000 FCFA / Trimestre
		Frais fixe de tenue de dossier	21 000 FCFA
9.15.2.	Utilisation entrepôt fictif	Commission de service	25 000 FCFA
9.15.3.	Portefeuille Libre Export - Chèques		
9.15.3.1.	Escompte en valeur	Commission de recouvrement	1,50% min 21 000 FCFA
		Commission de change	0,12% min 10 000 FCFA
		Demande de sort	10 500 FCFA
		Frais de port (DHL ou autre)	25 000 FCFA
		Frais réclamé par le correspondant	Au réel
		Impayés	51 500 FCFA

TARIFS DES PRODUITS ET SERVICES OFFERTS À LA CLIENTÈLE DES PME

Autres services (suite)

9.15.3.2.	Encaissement S.B.F (Autres Banques)	Commission de recouvrement	1,50% min 21 000 FCFA
		Demande de sort	5 500 FCFA
		Frais de port (DHL ou autre)	25 000 FCFA
		Frais réclamé par le correspondant	Au réel
		Impayés	51 500 FCFA
9.15.4.	Portefeuille Libre Export - Effets		
9.15.4.1.	Commissions / Encaissement	Frais d'encaissement par effet	3% min 36 500 FCFA max 51 500 FCFA
		Frais de port (DHL ou autre)	25 000 FCFA
		Frais du correspondant	Au réel
		Retour d'effet impayé	51 500 FCFA
		Prorogation par effet	15 500 FCFA
		Demande de sort (par avis)	10 500 FCFA
9.15.4.2.	Escompte en intérêts		
9.15.4.2.1.	Hors Café-Cacao	Catégorie A	TBB + 4% soit 15%
		Catégorie B	TBB + 3,25% soit 14,25%
		Catégorie C	TBB + 3,75% soit 14,75%
		Catégorie D	TBB + 3,75% soit 14,75%
9.15.4.2.2.	Exportateurs de Café-Cacao	Taux	TBB + 3,50% soit 14,50%
9.15.4.2.3.	Commissions	Commission documentaire	3% min 36 500 FCFA max 51 500 FCFA
		Frais de port (DHL ou autre)	25 000 FCFA
		Retour d'effet impayé	51 500 FCFA
		Prorogation par effet	15 500 FCFA
		Demande de sort (par avis)	10 000 FCFA à la demande du client + 10 000 FCFA pour chaque nouvelle relance
		Comission de change	0,12% min 10 000 FCFA
9.15.4.2.4.	Remises documentaires à l'encaissement	Commission documentaire	3% min 36 500 FCFA max 51 500 FCFA
		Frais de port (DHL ou autre)	25 000 FCFA
		Retour d'impayé	51 500 FCFA
		Prorogation par effet	15 500 FCFA
		Demande de sort (par avis)	10 000 FCFA à la demande du client + 10 000 FCFA pour chaque nouvelle relance
		Frais de SWIFT	26 000 FCFA
		Comission de change	0,12% min 10 000 FCFA
9.15.5.	Portefeuille libre import	Recouvrement des effets	Commission fixe par dossier : 10 500 FCFA
9.15.6.	Divers		
9.15.6.1.	Renseignements commerciaux	Frais pour communication au client	5 500 FCFA
		Correspondants étrangers	62 000 FCFA
9.15.6.2.	Frais de réaménagement par tranche de prêt	Pour un capital restant dû	Gratuit
9.15.6.3.	Lettres en cas de débiteur irrégulier		31 000 FCFA / Lettre

Autres services (suite 2)

9.15.6.4.	Frais juridiques, prises de frais d'assistance dans les restructurations		2,50‰ min 200 000 FCFA + Frais d'actes au réel à la charge du client
9.15.6.5.	Réclamations non justifiées		
9.15.6.5.1.	Réclamation non justifiée (hors monétique)		5 500 FCFA
9.15.6.5.2.	Réclamation monétique non justifiée (GIM)		Frais réels + 5 000 FCFA
9.15.6.5.3.	Réclamation monétique non justifiée (VISA)		Frais réels + 15 000 FCFA
9.16.	Cartes Opérations	Mise en opposition pour perte ou vol	10 500 FCFA
		Levée d'opposition pour perte ou vol carte	51 500 FCFA
		Réédition de code confidentiel	10 500 FCFA
		Destruction d'une carte non réclamée	15 500 FCFA
9.17.	Commission forfaitaire pour recherche de débouchés	Banques affiliées, par demande	77 500 FCFA
		Autres banques, par demande	154 000 FCFA
9.18.	Visualisation d'une vidéosurveillance	Clients	51 500 FCFA
		Non clients	72 500 FCFA
9.19.	Conditions TPE Commerçants / TPE GPRS		Pas de frais d'adhésion
			Frais de location : 15 000 FCFA / mois
			Frais perçu sur les transactions : 2%
9.20.	Conditions standard financement structuré	Nature du crédit	Crédit Moyen Terme Amortissable (ci-après le «CMT» ou la «Facilité»)
		Commission de montage et de mise en place ou d'arrangement	Nous consulter
		Commission d'engagements	Nous consulter
		Commission de participation	Nous consulter
		Commission d'agent du crédit	Nous consulter
		Commission d'agent de sûretés	Nous consulter
9.21.	Opérations juridiques & contentieux	Main levée de nantissement de titres	105 000 FCFA
		Demande de main levée sur les cautions domestiques	105 000 FCFA
		Demande de main levée partielle sur les cautions domestiques	105 000 FCFA
		Main levée d'hypothèque	105 000 FCFA
		Droit de Communication	77 500 FCFA
		Authentification de tout document reçu de la clientèle	10 500 FCFA / Acte + Frais de greffe au réel
		Enregistrement d'actes à la DGI	0,10% max 515 000 FCFA / min 12 500 FCFA + Frais fixe d'enregistrement 25 000 FCFA + Frais de timbre 550 FCFA / Page
		Inscription d'actes au greffe	12 500 FCFA / acte + Frais de greffe au réel
		Frais pour protocole d'accord	10% du montant à restructurer
		Avis de passage	51 500 FCFA
		Frais forfaitaires sur comptes cré- diteurs en gestion au contentieux	10 000 FCFA / Mois

JUILLET 2026

***TARIFS DES PRODUITS
ET SERVICES OFFERTS À LA CLIENTÈLE
DES CORPORATES***



BICICI
La banque en toute confiance

JUILLET 2026

TAUX DE RÉFÉRENCE

Les conditions débitrices applicables aux concours par caisse, par escompte ou mobilisation de papier, ainsi qu'aux opérations de portefeuilles, que ces concours ou opérations soient à court, moyen ou long terme, sont fixées librement entre les parties, sous réserve des dispositions légales relatives au taux d'usure. Conformément à ces dispositions, le taux effectif global du crédit, notamment les frais, les commissions et rémunérations de toute nature compris, ne peut excéder le taux d'usure. Toutefois, les crédits à moyen et long terme, consentis avant le 1er octobre 1993, continuent à être assujettis à leurs conditions contractuelles d'origine, à moins d'une révision librement convenue entre les parties.

Toute référence au taux d'escompte dans la fixation des conditions débitrices à la clientèle est supprimée. La banque fixe librement le taux de référence applicable aux opérations de sa clientèle.

TAUX DE BASE BANCAIRE EN ABRÉGÉ « T.B.B. » : 11% depuis le 1er mai 2003
TAUX D'USURE : 14% à partir du 1er juin 2026

Les conditions débitrices ne peuvent être majorées que des impôts et des taxes payés à l'occasion de la conclusion des contrats de prêt.
Pour l'application de ce barème, il convient d'entendre par crédit à court terme les concours bancaires dont la durée n'excède pas 2 ans ; par crédit à moyen terme ceux dont la durée est supérieure à 2 ans, mais n'excède pas 7 ans et par crédit à long terme, les crédits d'une durée supérieure à 7 ans.

TARIFS DES PRODUITS ET SERVICES OFFERTS À LA CLIENTÈLE DES CORPORATES

I. CONDITIONS GÉNÉRALES DU COMPTE		
1.1.	Conditions d'ouverture de compte	
1.1.1.	Ouverture de compte (avec remise de la convention de compte)	
1.1.1.1.	Dépôt à terme société, ONG et Associations	Nous consulter
1.1.1.2.	Compte d'instruments financiers (Société) - à décliner par type d'instrument	Gratuit
1.1.1.3.	Compte courant	Gratuit
1.1.1.4.	Dépôts initiaux pour les ouvertures de comptes	1 000 000 FCFA (minimum requis à l'ouverture d'un compte entreprise). Hormis les multinationales et les extensions de relation
1.1.1.5.	Autres types de comptes	Gratuit
1.2.	Conditions de Clôture de compte	
1.2.1.	Dépôts à terme société, ONG et Associations	Gratuit (Résiliation avant terme: pénalité consistant en une réduction de 1% du taux négocié, dans la limite du taux légal minimum en vigueur)
1.2.2.	Compte d'instruments financiers (Société) - à décliner par type d'instrument	Gratuit
1.2.3.	Compte courant (Société et Entreprise individuelle)	Gratuit
1.2.4.	Lettre de clôture juridique	10 500 FCFA
1.2.5.	Autres types de clôture de comptes	Gratuit

II. SERVICES RATTACHÉS AU FONCTIONNEMENT DU COMPTE			
2.1.	Gestion de comptes		
2.1.1.	Agios / Arrêté de compte		
2.1.1.1.	Meilleur taux débiteur appliqué à la clientèle		13,50%
2.1.1.2.	Commission de plus fort découvert		0,25%
2.1.1.3.	Commission de mouvement au débit sur compte courant		0,10% min 13 500 FCFA / Mois sauf dérogation
2.1.1.4.	Frais de dossier de traitement de demande d'accord de dépassement ou exceptionnel (DAD,DAE)		
2.1.1.4.1.	Commission de dépassement sur compte autorisé	De 1 à 50 000 000 FCFA	0,30% min 150 000 FCFA
		De 50 000 001 à 100 000 000 FCFA	0,50% min 250 000 FCFA
		Montant > 100 000 000 FCFA	1%
2.1.1.4.2.	Commission de dépassement sur compte non autorisé		Commission + Frais de forçage de 10 000 FCFA par opération
2.1.1.5.	Frais de tenue de compte		22 000 FCFA / Mois
2.1.1.6.	Relevé récapitulatif des frais annuels		Gratuit
2.1.2.	Relevé d'Identité Bancaire (RIB)		Gratuit
2.1.3.	Relevés de compte		
2.1.3.1.	Mensuel		Gratuit
2.1.3.2.	A la demande (Mois en cours)	Extrait de compte de - de 6 mois	7 500 FCFA
		Extrait de compte de + de 6 mois	10 000 FCFA
2.1.3.3.	Autre période (Tarif par mois)	Document de - 2 ans	15 000 FCFA
		Document de + 2 ans	30 000 FCFA
2.1.3.4.	Implémentation Relevés Quotidiens AFB120		30 000 FCFA / Mois
2.1.4.	Attestations bancaires		
2.1.4.1.	Augmentation de capital		100 000 FCFA
2.1.4.2.	Capacité financière		50 000 FCFA
2.1.4.3.	Attestation de solde		31 000 FCFA
2.1.4.4.	Attestation de ligne de crédit		50 000 FCFA
2.1.4.5.	Attestation de redevance / non redevance		51 500 FCFA
2.1.4.6.	Autres types d'attestations bancaires		
2.1.4.6.1.	Attestation de virement		17 000 FCFA
2.1.4.6.2.	Attestation de domiciliation bancaire		31 000 FCFA
2.1.4.6.3.	Attestation de clôture		51 500 FCFA
2.1.5.	Frais de timbre pour versement d'espèces en compte		100 FCFA
2.1.6.	Frais pour procuration		10 500 FCFA
2.1.7.	Modification de procuration sur compte		6 000 FCFA
2.1.8.	Conditions créditrices		
2.1.8.1.	Produits d'épargne		Non applicable
2.1.8.2.	Autres dépôts		Non applicable
2.1.8.3.	Intérêts créditeurs sur les comptes à terme	Dépôt à terme	
		10 000 000 FCFA max / 1 an max	Nous consulter
		Quelque soit le montant / > 1 an et < 3 ans	Nous consulter
		Quelque soit le montant / ≥ 3 ans	Nous consulter
2.1.8.4.	Autres types de conditions créditrices		Aucune
2.1.8.5.	Intérêts créditeurs sur les comptes courants		Nous consulter
2.2.	Moyens de paiement		

Services rattachés au fonctionnement du compte (suite)

2.2.1.	Chèques		
2.2.1.1.	Délivrance de chéquier		
2.2.1.1.1.	Expédition de chéquier à domicile (sous pli recommandé)		26 000 FCFA
2.2.1.1.2.	Expédition de chéquier à domicile (sous pli simple)		Non applicable
2.2.1.1.3.	Chèques barrés non endossables		Gratuit
2.2.1.1.4.	Lettre-chèques	Frais de dossier	26 000 FCFA
		Commission fixe	260 FCFA / Feuille
2.2.1.1.5.	Chèques de banque sur place	Tirage de chèque en Côte d'Ivoire	15 000 FCFA
2.2.1.1.6.	Chèques de banque en UEMOA / Tirage de chèque dans la zone UEMOA	Commission fixe par dossier	21 000 FCFA
		Provisionné par dépôt espèces	31 000 FCFA
2.2.1.1.7.	Chèques de banque sur compte en devises (Minimum et Maximum)		
2.2.1.1.7.1.	Tirage de chèques sur autres places de la zone franc	2,25% min 6 000 FCFA + Frais FINEX 10 500 FCFA + Frais SWIFT 10 000 FCFA + Frais de dossier 10 500 FCFA + Frais de correspondant : Si montant transféré ≤ 33 000 000 FCFA, frais de correspondant = 20 000 FCFA Si montant transféré > 33 000 000 FCFA, frais de correspondant = 30 000 FCFA Pour les transferts en devises hors circuit BCEAO, nous nous réservons le droit d'appliquer un taux plus élevé selon les conditions du marché	
2.2.1.1.7.2.	Tirage de chèques hors zone franc (Dollar Canadien uniquement)		<i>cf. Tirage de chèques sur autres places de la zone</i>
2.2.1.2.	Certification de chèque		
2.2.1.2.1.	Frais pour annulation de chèque de banque		15 500 FCFA
2.2.1.2.2.	Opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur	20 000 FCFA / Chèque	
		50 000 FCFA / Chéquier	
2.2.1.2.3.	Renouvellement d'opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur		<i>cf. Opposition sur chèque</i>
2.2.1.2.4.	Frais de destruction de chéquier		15 500 FCFA
2.2.1.2.5.	Frais de rejet impayé suite à l'absence ou l'insuffisance de provisions	Bénéficiaire BICICI	20 000 FCFA
		Emetteur chèque sans provision pour chaque présentation	52 000 FCFA
		Frais de dossier d'avertissement	21 000 FCFA
		Frais de dossier d'injonction	18 500 FCFA
2.2.1.2.6.	Frais sur chèque impayé		<i>cf. Frais de rejet impayé suite à l'absence ou l'insuffisance de provisions</i>
2.2.1.2.7.	Encaissement de chèques	Zone UEMOA	Gratuit
		Hors UEMOA	Gratuit
2.2.1.2.8.	Fiscalité applicable aux chèques de banque	Les chèques émis par la Banque pour le compte du client dans le cadre d'opérations commerciales comportant un délai de paiement peuvent être soumis, conformément à la législation fiscale en vigueur, à un droit de timbre proportionnel de 1% du montant, à la charge du client.	
2.2.2.	Cartes bancaires		
2.2.2.1.	Renouvellement / Cotisation annuelle		
2.2.2.1.1.	Carte interbancaire (Nationale ou UEMOA)		Toutes les cartes BICICI sont VISA
2.2.2.1.2.	Frais annuels	Carte Affaires ou Carte Visa Business	80 500 FCFA
		Carte Salaire	10 000 FCFA
2.2.2.1.4.	Carte FLEXICARD	Prix de la carte	6 364 FCFA
		Frais de gestion mensuels	454 FCFA
		Changement de code PIN	Gratuit
		Commission sur chaque rechargement effectué	1,5% du montant avec un minimum de 454 FCFA (caisse)
		Commission sur retrait GAB de la banque du client	Gratuit
		Commission sur retrait GAB GIM UEMOA	454 FCFA
		Commission de retrait sur GAB hors UEMOA	2% du montant avec un minimum de 182 FCFA
		Echec retrait pour solde insuffisant	227 FCFA
		Commission sur paiement via TPE en Côte d'Ivoire	Gratuit
		Commission sur paiement via TPE dans l'UEMOA	Gratuit
		Commission sur paiement via TPE hors UEMOA	2% du montant avec un minimum de 182 FCFA
		Commission sur achat sur Internet en Côte d'Ivoire	Gratuit
		Commission sur achat sur Internet dans l'UEMOA	2% du montant avec un minimum de 182 FCFA
		Commission sur achat sur Internet hors UEMOA	2% du montant avec un minimum de 182 FCFA
2.2.2.1.3.	Carte interbancaire internationale (avec VISA, MASTERCARD, etc.)		<i>cf. Frais annuels sur les cartes bancaires</i>
2.2.2.2.	Délivrance de carte additionnelle (à décliner par type)		<i>cf. Frais annuels sur les cartes bancaires</i>
2.2.2.3.	Confection de carte en urgence		
2.2.2.3.1.	Confection d'un code en urgence		10 500 FCFA
2.2.2.3.2.	Frais de reconfecion de carte (Sauf défectuosité)		<i>cf. Frais annuels sur les cartes bancaires</i>
2.2.2.4.	Frais de réédition de code		
2.2.2.4.1.	Réédition du code confidentiel		10 500 FCFA



TARIFS DES PRODUITS ET SERVICES OFFERTS À LA CLIENTÈLE DES CORPORATES

Services rattachés au fonctionnement du compte (suite 2)

2.2.2.4.2.	Pin change		3 500 FCFA
2.2.2.4.3.	Changement du code Pin change en cas d'oubli		5 000 FCFA
2.2.2.4.4.	Demande d'autorisation pour dépassement de plafond		21 000 FCFA
2.2.2.5.	Opposition carte		
2.2.2.5.1.	Par le client (Perte ou Vol)		10 500 FCFA
2.2.2.5.2.	levée d'opposition pour perte ou vol carte		51 500 FCFA
2.2.2.5.3.	Par la banque (Usage abusif)		10 500 FCFA
2.2.2.6.	Expédition à domicile (Frais d'envoi minimum)		À la charge du client
2.2.2.7.	Ouverture de dossier de fraude		Gratuit
2.2.2.8.	Frais de gestion des cartes (à décliner par type de carte)		cf. Frais annuels sur les cartes bancaires
2.2.2.9.	Prestations Services monétiques (Consultation / Édition de solde; Consultation / Édition de solde d'historique)		
2.2.2.9.1.	Consultation / Édition de solde dans la banque du client		Gratuit
2.2.2.9.2.	Consultation / Édition de solde dans les autres banques locales et UEMOA		Non applicable
2.2.2.9.3.	Consultation / Édition d'historique de solde		Gratuit
2.2.2.9.4.	Mini relevé		Gratuit
2.2.2.10.	Services accessibles via les Guichets Automatiques de Banques / Distributeurs Automatiques de Billets		
2.2.2.10.1.	Retrait d'espèces dans les Distributeurs Automatiques de Billets (DAB)		
2.2.2.10.1.1.	Distributeurs Automatiques de Billets (DAB / GAB) de la BICICI		Gratuit
2.2.2.10.1.2.	Distributeurs Automatiques de Billets (DAB / GAB) dans les banques confrères de la zone UEMOA (GIM UEMOA)		454 FCFA
2.2.2.10.1.3.	Distributeurs Automatiques de Billets (DAB / GAB) Hors zone UEMOA		4,50% / Transaction
2.2.2.10.2.	Facturation par retrait carte étrangère sur GAB BICICI		3 182 FCFA
2.2.2.11.	Paielements		
2.2.2.11.1.	Dans la zone UEMOA		Gratuit
2.2.2.11.2.	Hors zone UEMOA		4,50% / Transaction
2.2.3.	Virements et Prélèvements		
2.2.3.1.	Virements		
2.2.3.1.1.	Virement interne reçu ou émis (de compte à compte dans la même banque)		Gratuit
2.2.3.1.2.	Virement entre agences en faveur d'un tiers : SICA (ou Compensation)	Vers BICICI	Gratuit
		Vers confrères	Support papier : 10 000 FCFA
			Via MY BICICI : 350 FCFA
2.2.3.1.3.	Encaissement de virements nationaux, communautaires et internationaux		Gratuit
2.2.3.1.4.	Mise en place de virement permanent local ou autre		
2.2.3.1.4.1.	Création du dossier		Gratuit
2.2.3.1.4.2.	Exécution des opérations		5 500 FCFA
2.2.3.1.5.	Remise de virement		
2.2.3.1.5.1.	Support magnétique		10 000 FCFA si présence dans la remise d'au moins un compte confrère
2.2.3.1.5.2.	Support papier		30 000 FCFA quelque soit le compte bénéficiaire
2.2.3.1.6.	Exécution de l'opération vers comptes confrères (support magnétique) (support télétransmission, support papier)		250 FCFA / Ligne
2.2.3.1.7.	Mise à disposition de fonds		0,15% du montant de l'opération avec un minimum de 15 000 FCFA
2.2.3.1.8.	Demande de mise à disposition des avis d'opération de plus de trois mois sur les virements		10 500 FCFA
2.2.3.1.9.	Demande de modification et de suppression des virements internationaux permanents à l'initiative du client		10 500 FCFA
2.2.3.1.10.	Demande de sort des virements à recevoir à l'initiative du client		Montant Swift
2.2.3.1.11.	Seconde demande d'avis d'opération sur l'activité Trade		10 500 FCFA
2.2.3.2.	Prélèvements		
2.2.3.2.1.	Mise en place de l'autorisation de prélèvement		
2.2.3.2.1.1.	Création de dossier		Gratuit
2.2.3.2.1.2.	Exécution de l'opération		500 FCFA / Ligne confrère via EBANKING
			15 000 FCFA / Ligne sur support magnétique
2.2.3.2.2.	Frais d'opposition sur avis de prélèvement		Néant
2.2.3.2.3.	Emission de prélèvement par une entreprise		Gratuit
2.2.3.2.4.	Paieement d'un prélèvement		cf. Exécution de l'opération
2.2.3.2.5.	Remise d'avis de prélèvement (support télétransmission, support papier)		Gratuit
2.2.3.2.6.	Frais de prélèvement impayé (sans provision)		3 000 FCFA
2.2.3.2.7.	Rejet de prélèvement à l'initiative du client		3 000 FCFA

III. SERVICES BANCAIRES

3.1.	Dates de valeurs appliquées	
3.1.1.	Virements reçus	Crédit au plus tard le premier jour ouvré suivant celui de la réception du virement
3.1.2.	Remise de chèque	J+1 (banque)
		J+3 (confrère)
3.1.3.	Remise d'effets à l'escompte	Décompte du jour de la remise, crédit valeur premier jour ouvré suivant celui de la remise
3.1.4.	Virements émis, domiciliation d'effets, paieement de chèques	Débit le premier jour ouvré précédant celui du paieement ou de l'exécution de l'opération
3.1.5.	Versement et retrait d'espèce	Retrait J-1/ Versement J+1
3.1.6.	Livrets d'épargne	Crédit, le premier jour de la quinzaine, suivant le jour du versement et débit le premier jour de la quinzaine précédant le retrait
3.2.	Frais liés aux services bancaires	
3.2.1.	Dépôt d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet (hors acquittement de frais de timbre fiscal)	Gratuit
3.2.2.	Retrait d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet, à l'exception des opérations par chèques de guichet	Gratuit
3.2.3.	Emission chèque de banque en FCFA	cf. Chèque de banque en UEMOA
3.2.4.	Rejet de chèque	cf. Frais de rejet impayé suite à l'absence ou l'insuffisance de provisions
3.2.5.	Demande d'opposition	21 000 FCFA
3.2.6.	Protêt	36 500 FCFA
3.2.7.	Frais de circularisation	100 000 FCFA
3.2.8.	Changement de signature	Gratuit à la première demande anuelle et 20 000 FCFA pour chaque nouvelle demande

Services bancaires (suite)

3.2.9.	Modification d'intitulé de compte	Gratuit
3.2.10.	Changement d'éléments constitutifs du dossier du client, notamment d'identification	Gratuit
3.2.11.	Changement de garde de titre	Gratuit
3.2.12.	Frais de nantissement	26 000 FCFA
3.2.13.	Frais de saisie attribution / Conservatoire de créances	105 000 FCFA
3.2.14.	Frais de reclassement	103 000 FCFA
3.2.15.	Autres types de services bancaires	Néant

IV. SERVICES BANQUE À DISTANCE

4.1.	Avis de débit et de crédit par voie électronique		Gratuit
4.2.	Banque en ligne: MY BICICI	Option standard	15 000 FCFA / Mois
		Réédition du code confidentiel MY BICICI en cas d'oubli	1 000 FCFA
4.3.	Banque par téléphone (accès au guide vocal)	Service d'Assistance aux Entreprises	Gratuit
4.4.	Virement électronique via MY BICICI		
4.4.1.	Virement entre tiers BICICI		Gratuit
4.4.2.	Virement unitaire vers confrère : SICA (ou Compensation)		350 FCFA
4.4.3.	Virement RTGS (ou Urgent)	Support papier	30 000 FCFA
		Via MY BICICI	10 000 FCFA
4.4.4.	Virement de masse	Vers comptes BICICI	Gratuit
		Vers confrères	Tarification / Ligne 350 FCFA
4.4.5.	Impayé prélèvement		2 500 FCFA / Ligne
4.5.	Accès au service de consultation et de gestion de compte sur internet (seuls les coûts sont à la charge du client)		Gratuit
4.6.	Téléchargement de fichiers WEB (demande de relevés de compte en ligne)		Gratuit
4.7.	Envoi de relevés de compte au format AFB120 par mois		33 000 FCFA
4.8.	Mise en place d'un canal de transfert de fichier sécurisé (SFTP)		200 000 FCFA
4.9.	Envoi de relevés de compte au format MT940 / MT942 par mois		33 000 FCFA
4.10.	Réception et imputation d'ordres au format MT101 via SWIFT / mois		30 000 FCFA
4.11.	Réception et imputation d'ordres par instruction de paiement domestique MT101	< 50 millions	350 FCFA
		> 50 millions	2 500FCFA

V. GESTION DES INCIDENTS DE PAIEMENT

5.1.	Frais de déclaration d'opposition à la Banque Centrale	cf. Frais pour rejets de chèque
5.2.	Frais de mainlevée d'opposition Banque Centrale	10 000 FCFA
5.3.	Lettre de relance pour compte débiteur (pli simple)	31 000 FCFA / Lettre
5.4.	Lettre de relance pour compte débiteur (pli recommandé)	36 500 FCFA / Lettre
5.5.	Lettre de déclaration à la CIP	cf. Frais pour rejets de chèque
5.6.	Lettre d'information préalable au rejet de chèque sans provision	cf. Frais pour rejets de chèque
5.7.	Certificat de non-paiement	cf. Frais pour rejets de chèque
5.8.	Autres frais pour incidents de paieement	cf. Frais pour rejets de chèque

VI. OPÉRATIONS DE CHANGE

6.1.	Achat et vente de devises	Frais de Mise en Place des Opérations de Change à terme	Commission de change : 0,12%
			Commission Fixe : 26 000 FCFA
			Swift : 7 000 FCFA

VII. OPÉRATIONS DE CRÉDIT

7.1.	Crédit de trésorerie		
7.1.1.	Découvert en compte convenu et formalisé		Négociable
7.1.2.	Découvert en compte convenu ou non formalisé		14,50%
7.1.3.	Crédits à court terme		Négociable
7.1.4.	Autres crédits à court terme		Négociable
7.1.5.	Autres crédits à moyen et long termes		Négociable
7.1.6.	Frais de mise en place de spot (uniquement prélevé sur les spots renouvelés sans clean up préalable)		Nous consulter
7.1.7.	Crédit-bail		
7.1.7.1.	Mobilier		Taux <= 12%
7.1.7.2.	Frais de dossier Crédit-bail		1% min 100 000 FCFA
7.1.7.3.	Immobilier		Néant
7.1.8.	Commande effets de commerce	Prix de vente 25 feuillets	7 000 FCFA
		Prix de vente 50 feuillets	15 000 FCFA
		Prix de vente 100 feuillets	25 000 FCFA
		Frais de timbre	1 000 FCFA / Feuille
7.1.9.	Escompte d'effets de commerce (par type d'effet)		
7.1.9.1.	Portefeuille – escompte en intérêts	Décompte des intérêts	Taux de 13,50%
		Commissions de manipulation (par effet)	0,25% min 2 500 FCFA
		Commissions de bordereau	1/3% min 3 500 FCFA
		Commissions de prorogation	20 000 FCFA
		Effets impayés	12 500 FCFA
		Effets réclamés	12 500 FCFA
7.1.9.2.	Portefeuille – escompte en valeur	Frais d'opposition sur effets	15 500 FCFA
		Commissions de manipulation (par effet)	0,25% min 2 500 FCFA
		Commissions de bordereau	1/3% min 3 500 FCFA
		Commissions de prorogation	10 500 FCFA
		Effets impayés	10 500 FCFA
		Effets réclamés	12 500 FCFA
		Frais d'opposition sur effets	15 000 FCFA

La banque en toute confiance



BICICI



27 20 24 24 24 serviceclients.bicici@bicici.ci



www.bicici.ci

TARIFS DES PRODUITS ET SERVICES OFFERTS À LA CLIENTÈLE DES CORPORATES

Opérations de crédit (suite)

7.1.9.3.	Portefeuille – encaissement	Commissions d'encaissement	10 500 FCFA
		Commissions de prorogation	10 500 FCFA
		Effets impayés	12 500 FCFA
		Effets réclamés	12 500 FCFA
		Frais d'opposition sur effets	15 500 FCFA
7.1.10.	Facilités de caisse et avances (types à définir)		Taux négociable dans la limite du taux d'usure
7.1.11.	Prêt de consolidation de découvert		Taux négociable dans la limite du taux d'usure
7.1.12.	Autres types de crédits de trésorerie		Taux négociable dans la limite du taux d'usure
7.2.	Crédits par signature		
7.2.1.	Cautions sur marché		3% min 36 000 FCFA / Trimestre
7.2.2.	Cautions fiscales et douanières		3% min 36 000 FCFA / Trimestre
7.2.3.	Aval de traites		3% min 36 000 FCFA / Trimestre
7.3.	Opérations connexes aux opérations de crédits		
7.3.2.	Avenant sur contrat prêt		0,25% min 31 000 FCFA
7.3.3.	Modification simple (date d'échéance, n° de compte ou périodicité)		Gratuit
7.3.4.	Modification des taux avec réédition du tableau d'amortissement		Gratuit
7.3.5.	Autres modifications nécessitant une rédaction d'acte		31 000 FCFA
7.3.6.	Demande de décompte		Gratuit
7.3.7.	Demande d'édition de tableau d'amortissement		Gratuit
7.3.8.	Demande de réédition de tableau d'amortissement		10 500 FCFA
7.3.9.	Commission d'engagements sur la partie non décaissée des crédits amortissables		1%
7.3.10.	Frais et commissions d'escompte		cf. Frais d'escomptes sur effets de commerce
7.3.11.	Modification des conditions de crédit avec avenant		0,25% min 30 000 FCFA
7.3.12.	Demande de réédition de tableau d'amortissement		10 500 FCFA
7.3.13.	Commission d'engagements sur la partie non décaissée des crédits amortissables		1%
7.3.14.	Frais de dossier (Traitement des tirages ASPG)		26 000 FCFA
7.3.15.	Frais de dossier (Traitement des Apurements des ASPG)		13 000 FCFA
7.3.16.	Frais de dossiers (traitement des autorisations de sortie / mainlevées) sur gage de stock		13 000 FCFA
7.3.17.	Frais de notification d'octroi des dossiers de prêts Moyen Long Terme		Nous consulter
7.3.18.	Renouvellement à l'encours de crédit moyen terme		Nous consulter
7.3.19.	Mise en place de ligne de crédit court terme		0,30% min 1 000 000 FCFA
7.3.20.	Prorogation d'échéance - Crédit court terme		Nous consulter
7.3.21.	Renouvellement de ligne de crédit court terme		0,30% min 1 000 000 FCFA
7.3.22.	Renouvellement de Lettre de Tierce Détention		25 000 FCFA
7.3.23.	Durée de portage de plus d'un (1) an		0,10% (min 25 000 FCFA max 200 000 FCFA)
7.3.24.	Demande d'Autorisation de Sortie (DAS)		15 000 FCFA
7.3.25.	Cautions		
7.3.25.1.	Cautions et avals et SBLC		3% l'an min 36 000 FCFA / Trimestre indivisible
	Cautions diverses		
	Soumission en douane		
7.3.25.2.	Notification sans engagement de garanties bancaires internationales		500 Euro Forfaitaire
7.3.25.3.	Frais fixes de tenue de dossier	Cautions et soumissions générales	36 000 FCFA
		Cautions conseil du cafe cacao agrément	36 000 FCFA
		Cautions conseil du cafe cacao (bonne execution)	36 000 FCFA
		Signature d'obligations cautionnées, par obligation (T)	41 500 FCFA
		Cautions auprès du PAA	36 000 FCFA
		Caution d'agrement pour l'exporta-tion du bois	36 000 FCFA
7.3.25.4.	Information annuelle des personnes qui se sont portées caution		3 000 FCFA / Lettre

VIII. OPÉRATIONS AVEC L'ÉTRANGER

8.1.	Encaissement chèque et effet en devises (Euro)		
8.1.1.	Commission prorogation – commission rapatriement		Néant
8.1.2.	Commission d'encaissement		21 000 FCFA
8.1.3.	Frais d'envoi		26 000 FCFA
8.1.4.	Provision pour retour de chèques impayé	Bénéficiaire BICICI	20 000 FCFA
		Émetteur chèque sans provision pour chaque présentation	52 000 FCFA
8.1.5.	Avis de sort / Swift		10 500 FCFA
8.2.	Emission de chèques et effets en devises (Euro)		
8.2.1.	Frais de dossier		5 500 FCFA
8.2.2.	Commission de transfert		2,25% min 6 000 FCFA
8.2.3.	Taxe		0,60% min 100 FCFA
8.2.4.	Frais Swift		5 500FCFA
8.2.5.	Frais liés à l'autorisation de change		0,12 % min 10 500 FCFA
8.3.	Encaissement chèques et effets libres reçus de l'étranger ou de la zone UEMOA		
8.3.1.	Chèques reçus par la compensation régionale		Gratuit
8.3.2.	Frais d'encaissement	UEMOA	Gratuit
		International	5 000 FCFA
3.3.3.	Frais de manipulation		Gratuit
3.3.4.	Commission fixe par dossier		5 000FCFA
8.3.5.	Frais de Swift	UEMOA	6 000 FCFA
		International	15 000 FCFA
8.3.6.	Frais de port de lettre		Gratuit
8.3.7.	Frais sur chèque en souffrance		cf. Provision pour retour de chèques impayé

Opérations avec l'étranger (suite)

8.3.8.	Frais fixe d'impayés		cf. Provision pour retour de chèques impayé
8.4.	Transferts		
8.4.1.	Transferts zone UEMOA : RTGS (ou Urgent)		
8.4.1.1.	Commission de transfert	À l'émission	Support papier : 30 000 FCFA
		À la réception	Via MY BICICI : 10 000 FCFA
8.4.1.2.	Frais de dossier		Gratuit
8.4.2.	Transferts hors zone UEMOA		
8.4.2.1.	Virement hors UEMOA (Transferts autres devises que l'EURO avec change)		
8.4.2.1.1.	Commission de transfert	2,25% min 6 000 FCFA + Frais FINEX 10 500 FCFA + Frais SWIFT 10 000 FCFA + Frais de dossier 10 500 FCFA + Frais de correspondant : Si montant transféré ≤ 33 000 000 FCFA, frais de correspondant = 20 000 FCFA Si montant transféré > 33 000 000 FCFA, frais de correspondant = 30 000 FCFA Pour les transferts en devises hors circuit BCEAO, nous nous réservons le droit d'appliquer un taux plus élevé selon les conditions du marché	
8.4.2.1.2.	Taxe de transfert BCEAO		0,60% min 100 FCFA
8.4.2.1.3.	Commission de change		0,12% min 10 000 FCFA
8.4.2.1.4.	Renseignement du formulaire de change par la banque pour le compte du client		5 000 FCFA
8.4.2.1.5.	Tarification selon montant prélevé par le correspondant		Frais au réel
8.4.2.2.	Virement hors UEMOA (Transferts en euro)		
8.4.2.2.1.	Commission de transfert	2,25% min 6 000 FCFA + Frais FINEX 10 500 FCFA + Frais SWIFT 10 000 FCFA + Frais de dossier 10 500 FCFA + Frais de correspondant : Si montant transféré ≤ 33 000 000 FCFA, frais de correspondant = 20 000 FCFA Si montant transféré > 33 000 000 FCFA, frais de correspondant = 30 000 FCFA Pour les transferts en devises hors circuit BCEAO, nous nous réservons le droit d'appliquer un taux plus élevé selon les conditions du marché	
8.4.2.2.2.	Taxe de transfert BCEAO		0,60% min 100 FCFA
8.4.2.2.3.	Renseignement du formulaire de change par la banque pour le compte du client		5 000 FCFA
8.5.	Opérations documentaires		
8.5.1.	Remise documentaire import - Portefeuille documentaire import		
8.5.1.1.	Remise documentaire contre acceptation et retour	Commission documentaire	0,10% min 51 500 FCFA
		Commission de transfert	2,25% min 6 000 FCFA
		Commission d'encaissement	2,15‰ min 77 500 FCFA
		Commission d'acceptation (par effet)	6 500 FCFA
		Frais de port / Frais d'envoi DHL	25 000 FCFA
8.5.1.2.	Remise documentaire contre acceptation et paiement	Commission documentaire	0,10% min 51 500 FCFA
		Commission de transfert	2,25% min 6 000 FCFA
		Taxe de transfert BCEAO (si hors zone UMEOA)	0,60% mini 100 FCFA
		Commission de change	0,12% min 10 000 FCFA
		Commission d'encaissement	2,15‰ min 77 500 FCFA
		Commission d'intervention et de prorogation	10 500 FCFA
		Retour d'impayé ou réclamation	41 500 FCFA
		Commission de souffrance	1,10‰ min 31 000 FCFA, max 41 500 FCFA / Semaine
		Frais de Swift	26 000 FCFA
		Commission d'acceptation	6 500 FCFA
8.5.1.3.	Remise documentaire reçue d'un confrère	Commission documentaire	0,10% min 51 500 FCFA
		Commission de transfert	2,25% min 6 000 FCFA
		Taxe de transfert BCEAO	0,60% min 100 FCFA
		Commission de change	0,12% min 10 000 FCFA
		Commission d'encaissement	2,15‰ min 77 500 FCFA
		Commission d'intervention et de prorogation	10 500 FCFA
		Retour d'impayé ou réclamation	41 500 FCFA
		Commission de souffrance	1,10‰ min 31 000 FCFA, max 41 500 FCFA / semaine
		Frais de Swift	26 000 FCFA
8.5.1.4.	Remise documentaire domiciliée chez un confrère	Frais éventuels réclamés par le cédat	Au réel
		Frais de dossier sur facture domiciliée chez le confrère	10 500 FCFA
8.5.1.5.	Remise documentaire à vue	Commission documentaire	0,10% min 51 500 FCFA
		Commission de transfert	2,25% min 6 000 FCFA
		Commission d'encaissement	2,15‰ min 77 500 FCFA
		Taxe de transfert BCEAO	0,60% min 100 FCFA
		Commission d'intervention et de prorogation	10 500 FCFA
		Retour d'impayé ou réclamation	41 500 FCFA
		Commission de souffrance par semaine	1,10‰ min 31 000 FCFA max 41 500 FCFA
		Frais de Swift	26 000 FCFA
		Commission de change	0,12% min 10 000 FCFA
8.5.2.	Remise documentaire export	Commission documentaire	2,15‰ min 51 500 FCFA max 257 500 FCFA
		Frais d'envoi DHL	25 000 FCFA
		Prorogation d'échéance	15 500 FCFA
		Retour d'impayé ou réclamation	41 500 FCFA
		Avis de sort (sur demande du client)	10 000 FCFA à la demande du client + 10 000 FCFA pour chaque nouvelle relance
		Commission de change	0,12% min 10 000 FCFA
		Frais d'encaissement	1,10‰ min 35 000 FCFA max 50 000 FCFA
8.5.3.	Crédit documentaire import	Frais du correspondant	Au réel
		Crédit documentaire import	
8.5.3.1.	Ouverture	Commission d'ouverture	3% / An min 31 000 FCFA
		Frais de dossier	26 000 FCFA
		Frais Swift	26 000 FCFA

La banque en toute confiance



BICICI



27 20 24 24 24
serviceclients.bicici@bicici.ci



www.bicici.ci

TARIFS DES PRODUITS ET SERVICES OFFERTS À LA CLIENTÈLE DES CORPORATES

Opérations avec l'étranger (suite 2)

8.5.3.2.	Utilisation	Commission d'utilisation	1% min 5 500 FCFA
		Taxe BCEAO	0,60% min 100 FCFA
		Acceptation	2,70% sur 1 mois min
		Transfert	2,25% min 6 000 FCFA
8.5.3.3.	Modification	Commission fixe	31 000 FCFA
		Commission de modification (portant sur la validité au dela de la période couverte par la commission d'ouverture)	3% / An min 50 000 FCFA
8.5.3.4.	Commission de modification (portant sur le montant de la Ligne de Crédit)		3% l'an / Trimestre indivisible min 50 000 FCFA
8.5.3.5.	Draft sans ouverture de crédit documentaire		30 000 FCFA
8.5.4.	Crédit documentaire export	Commission de dossier	21 000 FCFA
		Commission de notification	1,10‰ / An min 36 500 FCFA max 51 500 FCFA
		Commission de confirmation par trimestre indivisible	1,75% / An min 36 500 FCFA
		Commission de modification	36 500 FCFA
		Commission de réalisation ou levée de documents	0,25% min 46 500 FCFA
		Commission d'acceptation ou engagement différé	1,50% min 36 500 FCFA
		Remise de documents irréguliers	21 000 FCFA
		Confirmation silencieuse	2,15‰ / Trimestre indivisible min 26 000 FCFA
		Transfert de crédit	3,20‰ min 67 000 max 257 500 FCFA
		Frais de swift	26 000 FCFA
		Frais de port (DHL)	25 000 FCFA
		Commission de change	0,12% min 10 000 FCFA
8.5.5.	Domiciliation recettes d'exportation	Commission de domiciliation perçue à l'ouverture du dossier	6 500 FCFA
		Commission de Relance	7 500 FCFA
8.5.6.	Domiciliation recettes d'importation	Commission de domiciliation perçue à l'ouverture du dossier	6 500 FCFA
		Commission de Relance	7 500 FCFA
8.5.7.	Seconde demande d'avis d'opération sur l'activité Trade		10 500 FCFA

IX. AUTRES SERVICES

9.1.	Location de coffre-fort	Modèle A petit compartiment	150 000 FCFA
		Modèle B moyen compartiment	250 000 FCFA
		Modèle C grand compartiment	300 000 FCFA
		Modèle D très grand compartiment	500 000 FCFA
		Modèle E hors gabarit	1 000 000 FCFA
		Montant forfaitaire (caution)	500 000 FCFA
		Frais d'effraction de coffre et remise en l'état	Au réel + 30 000 FCFA
9.2.	Frais de reproduction de clé		Au réel + 31 000 FCFA
9.3.	Demande de renseignements sur client		Gratuit
9.4.	Demande de renseignements financiers		Gratuit
9.5.	Demande de renseignements commerciaux (par télécopies et avec accord du client)		Gratuit
9.6.	Demande de renseignements comptables (Commissaires aux comptes)		100 000 FCFA
9.7.	Frais annuels sur compte inactif (créances arriérées)		Gratuit
9.8.	Frais relatif saisie-arrêt / avis à tiers détenteur ou opposition administrative		
9.8.1.	Retrait copie d'ATD		25 000 FCFA / Année d'antériorité
9.8.2.	Avis à tiers détenteur		103 000 FCFA
9.8.3.	Comptes au contentieux		Gratuit
9.8.4.	Décision de justice ordonnant un compulsoire		51 000 FCFA sauf compte au contentieux
9.9.	Recherche sur saisie attribution ou conservatoire de créance (document de +2 ans)		21 000 FCFA / Année d'ancienneté
9.10.	Traitement des réquisitions judiciaires, des décisions de gel, de mise sous séquestre + traitement de leurs mainlevées		51 500 FCFA
9.11.	Recette: Effet domicilié	Par avis de sort demandé par le cédant	5 500 FCFA
		Récupération des frais au réel (charge cédant)	Au réel
9.12.	Commissions de service étranger		
9.12.1.	Commission de change		0,12% min 10 000 FCFA
9.12.2.	Commission fixe de nantissement	A percevoir lors de la mise en place de chaque avance	31 000 FCFA
9.12.3.	Copie de message Swift	A percevoir à chaque remise d'une copie du message Swift	5 500 FCFA
9.13.	Produits		
9.13.1.	Connexis Trade		51 500 FCFA
9.13.2.	Affacturage		Nous consulter
9.13.3.	Leasing		Nous consulter
9.14.	Études de crédit		
9.14.1.	Utilisation entrepot fictif	Commission de service	3% l'an min 35 000 FCFA / Trimestre indivisible
9.14.2.	Lettres de garantie pour absence de document	Commission Proportionnelle	3% l'an min 26 000 FCFA /Trimestre
		Frais fixes de tenue de dossier	21 000 FCFA
9.14.3.	Portefeuille Libre Export - Chèques		
9.14.3.1.	Escompte en valeur	Commission de recouvrement	1,50% min 21 000 FCFA
		Commission de change	0,12% min 10 000 FCFA
		Demande de sort	10 500 FCFA
		Frais de port (DHL ou autre)	25 000 FCFA
		Frais réclamé par le correspondant	Au réel
		Impayés	51 500 FCFA

Autres services (suite)

9.14.3.2.	Encaissement S.B.F (Autres Banques)	Commission de recouvrement	1,50% min 21 000 FCFA
		Demande de sort	5 500 FCFA
		Frais de port (DHL ou autre)	25 000 FCFA
		Frais réclamé par le correspondant	Au réel
		Impayés	51 500 FCFA
9.14.4.	Portefeuille Libre Export - Effets		
9.14.4.1.	Commissions / Encaissement	Frais d'encaissement par effet	3% min 36 500 FCFA max 51 500 FCFA
		Frais de port (DHL ou autre)	25 000 FCFA
		Frais du correspondant	Au réel
		Retour d'effet impayé	51 500 FCFA
		Prorogation par effet	15 500 FCFA
9.14.4.2.	Demande de sort (par avis)	Demande de sort (par avis)	10 500 FCFA
9.14.4.2.1.	Hors Café-Cacao	Catégorie A	TBB + 4% soit 15%
		Catégorie B	TBB + 3,25% soit 14,25%
		Catégorie C	TBB + 3,75% soit 14,75%
		Catégorie D	TBB + 3,75% soit 14,75%
9.14.4.2.2.	Exportateurs de Café-Cacao	Taux	TBB + 3,50% soit 14,50%
9.14.4.2.3.	Commissions	Commission documentaire	1,10% min 36 500 FCFA max 51 500 FCFA
		Frais de port (DHL ou autre)	25 000 FCFA
		Retour d'effet impayé	51 500 FCFA
		Prorogation par effet	15 500 FCFA
		Demande de sort (par avis)	10 000 FCFA à la demande du client + 10 000 FCFA pour chaque nouvelle relance
9.14.4.2.4.	Remises documentaires à l'encaissement	Comission de change	0,12% min 10 000 FCFA
		Commission documentaire	1,10% min 36 500 FCFA max 51 500 FCFA
		Frais de port (DHL ou autre)	25 000 FCFA
		Retour d'impayé	51 500 FCFA
		Prorogation par effet	15 500 FCFA
		Demande de sort (par avis)	10 000 FCFA à la demande du client + 10 000 FCFA pour chaque nouvelle relance
9.14.4.2.4.		Frais de swift	26 000 FCFA
		Comission de change	0,12% min 10 000 FCFA
9.14.5.	Portefeuille libre import		
9.14.5.1.	Recouvrement des effets	Commission fixe par dossier	10 500 FCFA
9.14.6.	Divers		
9.14.6.1.	Renseignements commerciaux	Frais pour communication au client	5 500 FCFA
		Correspondants étrangers	62 000 FCFA
9.14.6.2.	Frais de réaménagement par tranche de prêt	Pour un capital restant dû	Gratuit
9.14.6.3.	Lettres en cas de débiteur irrégulier		31 000 FCFA / Lettre
9.14.6.4.	Frais juridiques, prises de frais d'assistance dans les restructurations		2,50‰ min 200 000 FCFA + Frais d'actes au réel à la charge du client
9.14.6.5.	Réclamations non justifiées		
9.14.6.5.1.	Réclamation non justifiée (hors monétique)		5 500 FCFA
9.14.6.5.2.	Réclamation monétique non justifiée (GIM)		Frais réels + 5 000 FCFA
9.14.6.5.3.	Réclamation monétique non justifiée (VISA)		Frais réels + 15 000 FCFA
9.15.	Cartes Opérations	Mise en opposition pour perte ou vol	10 500 FCFA
		Levée d'opposition pour perte ou vol carte	51 500 FCFA
		Rédition de code confidentiel	10 500 FCFA
		Destruction d'une carte non réclamée	15 500 FCFA
9.16.	Commission forfaitaire pour recherche de débouchés	Banques affiliées, par demande	77 500 FCFA
		Autres banques, par demande	154 000 FCFA
9.17.	Visualisation d'une vidéosurveillance	Clients	51 500 FCFA
		Non clients	72 500 FCFA
9.18.	Conditions TPE Commerçants / TPE GPRS		Pas de frais d'adhésion
			Frais de location : 20 000 / Mois
			Frais perçu sur les transactions : 2%
9.19.	Conditions standard financement structuré	Nature du crédit	Crédit Moyen Terme Amortissable (ci-après le «CMT» ou la «Facilité»)
		Commission de montage et de mise en place ou d'arrangement	Nous consulter
		Commission d'engagements	Nous consulter
		Commission de participation	Nous consulter
		Commission d'agent du crédit	Nous consulter
9.20.	Opérations juridiques & contentieux	Commission d'agent de sûretés	Nous consulter
		Main levée de nantissement de titres	105 000 FCFA
		Demande de main levée sur les cautions domestiques	105 000 FCFA
		Demande de main levée partielle sur les cautions domestiques	105 000 FCFA
		Main levée d'hypothèque	105 000 FCFA
		Droit de Communication	77 500 FCFA
		Authentification de tout document reçu de la clientèle	10 500 FCFA / Acte + Frais de greffe au réel
		Enregistrement d'actes à la DGI	0,10% max 515 000 FCFA / min 12 500 FCFA + Frais fixe d'enregistrement 25 000 FCFA + Frais de timbre 550 FCFA / Page
		Inscription d'actes au greffe	12 500 FCFA / acte + Frais de greffe au réel
		Frais pour protocole d'accord	10% du montant à restructurer
		Avis de passage	51 500 FCFA
		Frais forfaitaires sur comptes cré-diteurs en gestion au contentieux	10 000 FCFA / Mois

La banque en toute confiance



BICICI



27 20 24 24 24 serviceclients.bicici@bicici.ci



www.bicici.ci



BICICI
La banque en toute confiance



Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie de la Côte d'Ivoire

Société Anonyme au Capital de 25 000 005 000 FCFA - RC n° : CI-ABJ-1962-B-547

Siège social : Avenue Franchet d'Espérey, Abidjan Plateau - 01 BP 1298 Abidjan 01

Tél : +225 27 20 24 24 24

f **in** **www.bicici.ci**